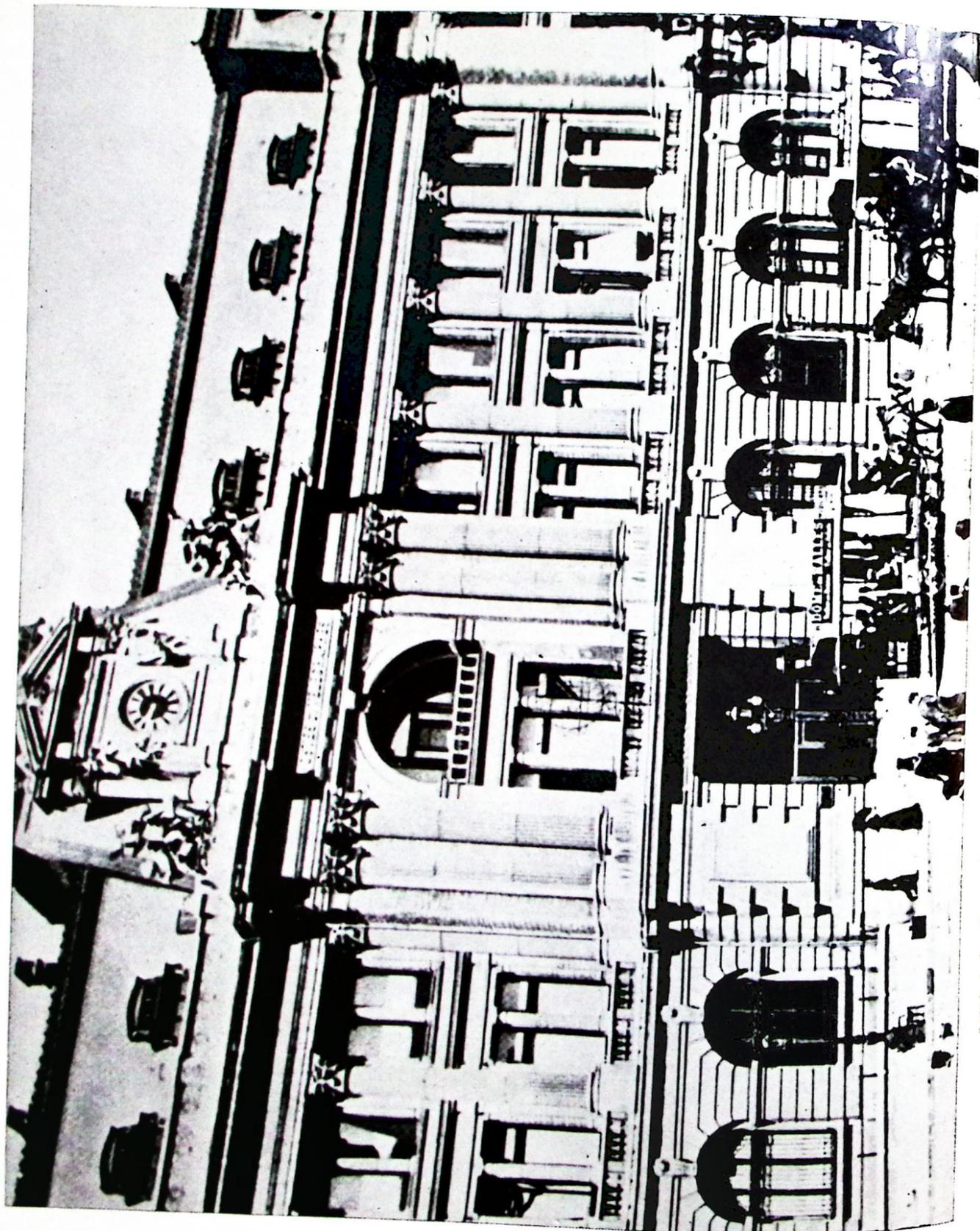


62/9



brabant

septembre 1962 - n° 9 - mensuel



L'Hotel des Postes de Bruxelles, en 1900... à « La Belle Epoque », avec ses « trans-cars » !

Fédération Touristique de la Province de Brabant

(S.R.L.)

1, RUE SAINT-JEAN
BRUXELLES 1

TEL. 13 07 50

PRIX DU NUMERO : 10 F

ABONNEMENT : 80 F

(C.P. 3857.78)

Bureaux ouverts de 8 h 30 à 17 h 30

SOMMAIRE

- Le château de Sterrebeek.
M.-A. Duwaerts
- Petites histoires du Parc Royal.
Georges Winterbeek
- Chain premier village international
Table Ronde.
M.-A. D.
- La région des Haute-Senne.
Sennette et Samme.
Joseph Delmelle
- Le chatoyant domaine des
Métiers d'art brabançons.
Paul Caso
- Promenade à travers une brochu-
rette de « La Belle Epoque ».
C. Derie Du Brucquez
- Visages de nos métiers d'art.
Robert Goffaux

Les articles publiés s'engagent
sur la responsabilité de leurs auteurs.
Les opinions ne sont pas nôtres.

NOTRE COUVERTURE

CHATEAU du village international
Table Ronde, les 2 et 3 septembre.
Circuit d'été, itinéraire automobile. Con-
sultez l'annuaire - rubrique couverts.

Le Château de Sterrebeek

MALGRE l'optique utilitaire de notre siècle, les châteaux restent un élément essentiel de la physionomie de nos campagnes.

Témoins prestigieux d'époques grandioses, ils gardent un caractère privilégié d'affinement et de distinction. Leur histoire est profondément et intimement liée à celle de notre civilisation.

En un temps où les valeurs spirituelles les plus stables semblent vaciller, on peut croire encore à la signification de leur présence et on comprend que le goût contemporain pour nos vieilles demeures s'affirme chaque jour.

UN REDOUTABLE CHATEAU FORT

Nous avons dit, dans notre précédent numéro, que la seigneurie de Sterrebeek compte parmi les plus vieilles du Brabant et fut l'apanage de familles en renom. Le manoir des anciens seigneurs « ter Meeren » a heureusement survécu. Il en est de même du magnifique château Louis XV, construit avec les matériaux provenant de la démolition d'une forteresse édiflée au XIV^e siècle.

En 1381, la seigneurie ne passa pas en entier aux van der Meeren. Avant d'aliéner son patrimoine, Jean, sire de Bouchout, avait cédé 160 bonniers et des droits seigneuriaux, à Sterrebeek, à Amelric Boote, l'un des plus riches bourgeois de Bruxelles, à une époque où les bourgeois de cette ville, enrichis par le commerce et l'industrie, commençaient à accaparer la majeure partie des propriétés foncières des environs.

Boote édifia, devant l'église de Sterrebeek, un manoir redoutable, que les anciens actes appellent, ainsi que nous l'avons rappelé dans la notice sur « ter Meeren », le « grand château » (het groot slot van Sterrebeek) et qui, dans l'esprit de son fondateur, devait servir de refuge, de lieu d'asile aux ducs de Brabant, et contribuer à la défense du duché, en surveillant à la fois Bruxelles et Louvain en interceptant toute communication entre elles.

Ce château consistait en un bâtiment carré, percé seulement de petites embrasures, et couronné par une corniche saillante, à mâchicoulis et à créneaux; de petites tourelles en forme de poivrières, et quatre tours, dont une ronde et trois carrées, renforçaient cette bastille. Des fossés remplis d'eau baignaient les murs du manoir, et d'autres fossés en enceignaient les cours et les dépendances.

Les biens qu'Amelric Boote possédait à Sterrebeek passèrent non à ses enfants, mais à son parent, Everard Boote, personnage fort influent à la Cour et qui chercha à donner une grande importance féodale à sa terre de Sterrebeek, en y annexant d'autres juridictions. Il fut seigneur de plusieurs villages. En 1397, la duchesse Jeanne lui céda toute la seigneurie haute et basse qu'elle avait à Saventhem et à Sterrebeek, de même que les fiefs qu'on relevait d'elle dans ce dernier village. Mais les aliénations ducales ayant donné lieu à des protestations de la part des Etats du Brabant, Everard Boote, fils du précédent, renonça à la possession des deux villages.

Les Boote ont possédé de grands biens dans les villages voisins et notamment à Wesembeek, où ils étaient seigneurs hauts justiciers aux XVI^e et XVII^e siècles. On voit dans l'église de cette localité une pierre tombale armoriée de messire Lancelot Boote, seigneur de Wesembeek et d'Ophem, décédé le 26 septembre 1625.

A Bruxelles, les Boote résidèrent primitivement dans le *Slotje* ou « Petit-Château », que la caserne de ce nom a remplacé et qu'on a appelé aussi le « château d'Ansillon ».

Mais revenons à Sterrebeek, où d'après le dénombrement du 25 juillet 1440 de Walter Boote et de sa femme Aleyde van Eyndhout, le fief s'appelait alors *'t goed int Ruwendal* et il comprenait une ferme dite *'t hof ter Heynden* située au-delà de la ferme seigneuriale de Ter-Meeren.

Ruwendal est sans aucun doute l'ancien nom du vallon du Sterrebeek : *die Truwels delle*.

Si l'on en croit Alphonse Wauters, (Histoire des environs de Bruxelles), les Vilain auraient, à une certaine époque, hérité du grand château de Sterrebeek. Philippe Vilain dut malgré lui prendre en engagère, en 1505, la haute justice du village, pour ne pas être en butte au courroux du souverain.

Mais cette haute justice fut revendiquée par Philippe van der Meeren, seigneur du village à cette époque, lequel fit valoir qu'elle avait toujours été un apanage de ses ancêtres, sauf que les criminels devaient être livrés en habits de lin au maire de Campenhout. Une transaction intervint entre eux à ce sujet. En 1519, elle devint finalement la propriété des van der Meeren, qui la cédèrent aux de Boisschot.

Au temps de Jean van Waelhem, lieutenant de l'Amman de Bruxelles (1521), le fief prend le nom



Le château de Sterrebeek.
La porte monumentale d'entrée avec son élégant fronton en pierre blanche et sa lucarne Renaissance.

de *seigneurie de Rollendale*. Et, ce qui ne peut être contesté, le « grand château » était en 1579 un bien de messire Pierre van Waelhem, fils de Roland. Des actes scabinaux de cette époque en font foi.

Mais, dès 1604, la famille de Mol a possédé le château et en garda la propriété pendant tout le cours du XVII^e siècle. Ce fief prit alors le nom de « *seigneurie du Rollant* ».

Les de Mol étaient donc propriétaires du château, lorsque le baron J. Le Roy le fit graver par Harrewyn, d'après un dessin de Van Croes, pour illustrer ses précieux in-folio (voir notre reproduction, en page précédente).

En 1700, le château et la terre du Rollant furent acquis par Pierre Fariseau, entrepreneur des fourrages de l'armée, seigneur de Steynockerzeel, qui mourut en 1718.

Ses propriétés de Sterrebeek échurent à ses deux neveux, Pierre et Philippe Robyns.

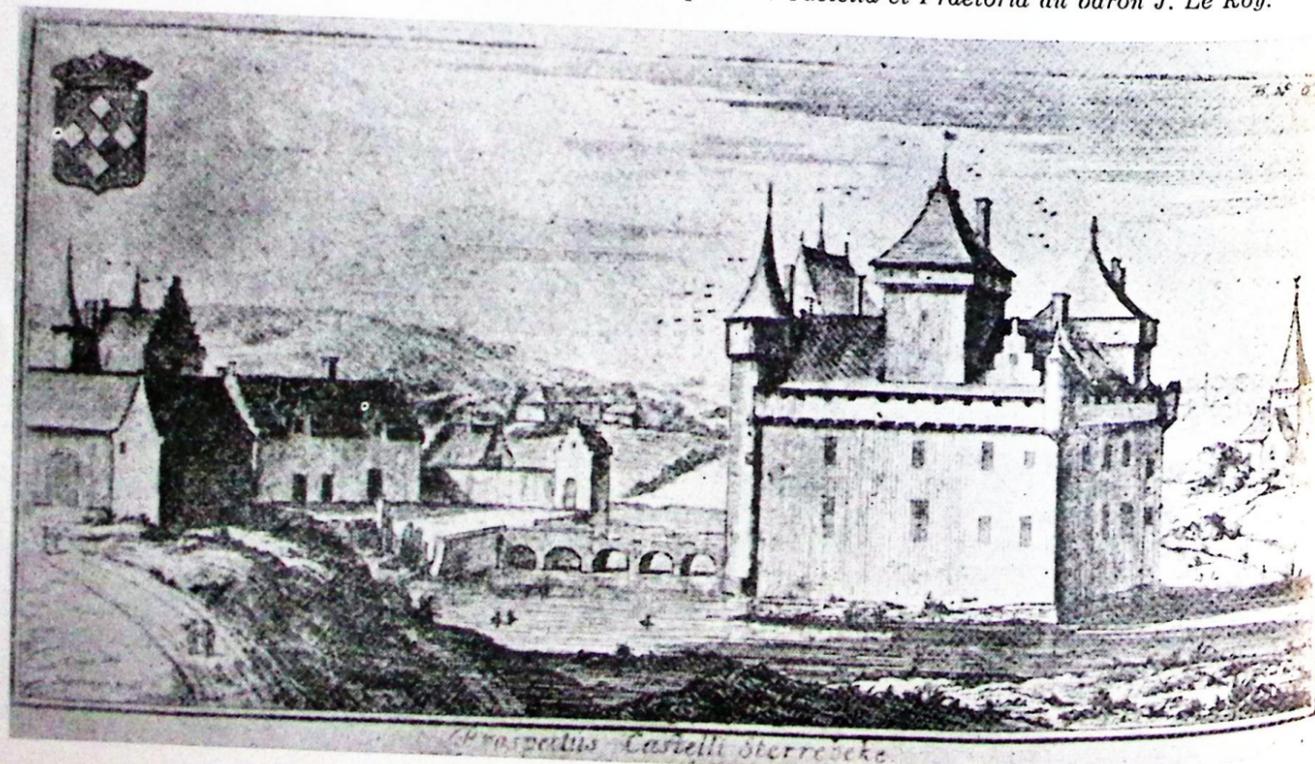
Chose bizarre, l'antique manoir des Boote qu'on qualifiait de beau et de solide en 1719, fut rasé entièrement vers le milieu du XVIII^e siècle, pour des raisons restées inconnues.

AU COURS DES GUERRES

Le château fort fut investi maintes fois au cours des guerres, relate M. Arthur Cosyn dans l'érudite monographie qu'il a consacrée à Sterrebeek et à ses châteaux et qui fut publiée en 1926 par « Le Folklore brabançon ».

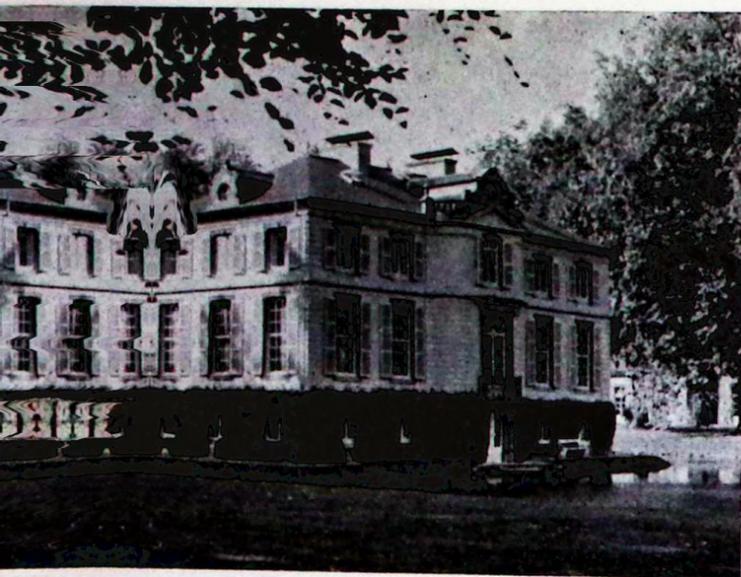
En 1489, il fut occupé par une garnison. Les Brullois causèrent alors de grands dommages au manoir, qu'ils prirent sans doute. Le village souffrit aussi de la guerre.

L'ancienne forteresse de Sterrebeek vers 1700, d'après les *Castella et Praetoria* du baron J. Le Roy.



Le château est une gracieuse construction rectangulaire toute blanche, en pur Louis XV.





La façade arrière du château.

En 1572, pendant sa seconde invasion en Belgique, le prince d'Orange campa à Sterrebeek, au milieu des vassaux des van der Meeren, qui lui étaient tout dévoués. Quelques années plus tard (1578), le château reçut de nouveau une garnison, dont les exactions donnèrent lieu à des plaintes énergiques de la part du large Conseil de la ville de Bruxelles. (Alphonse Wauters, dans « Histoire des environs de Bruxelles ».)

Le manoir fut investi une nouvelle fois en 1635. Cette année-là, les troupes franco-hollandaises le pillèrent et en enlevèrent les meubles, comme le prouve une attestation délivrée à cette époque à Antoine de Mol, propriétaire du château.

Enfin, pendant les guerres de Louis XIV, si funestes pour toute la région, le manoir abrita une troupe de 300 fantassins et de 32 cavaliers.

Au début de l'hiver de l'année 1693, ces soldats causèrent des dégâts dans la garenne de Moorseloo, où ils allaient se pourvoir de bois de chauffage, la quantité de combustible que leur fournissaient les Etats, ne leur suffisant pas. Ils avaient commencé également à ravager l'ancienne et superbe drève du dit bois, plantée par la reine Marie de Hongrie, à l'époque où elle gouvernait les Pays-Bas.

Grâce aux efforts louables tentés par le grand forestier pour sauver ce « plantis » de hêtres, celui-ci fut épargné pendant quelque temps. L'hécatombe, hélas ! n'était que différée : la belle drève du bois de Moorseloo fut abattue vers 1713 et sans aucune douleur à l'instigation du Conseil des finances, qui n'eut jamais grand souci de la conservation de nos richesses forestières. Il les entama souvent dans un but utilitaire, nonobstant les sages conseils de la Chambre des Comptes (1).

A part ce qui précède, l'histoire de la forteresse de Sterrebeek ne relate rien de saillant, sauf un souvenir dynastique : Charles Quint y séjourna en 1556. Il s'y retira depuis le jour des saints Pierre et Paul jusqu'au 15 juillet, pendant qu'on apprêtait le palais de Bruxelles pour recevoir l'archiduc Maximilien d'Autriche.

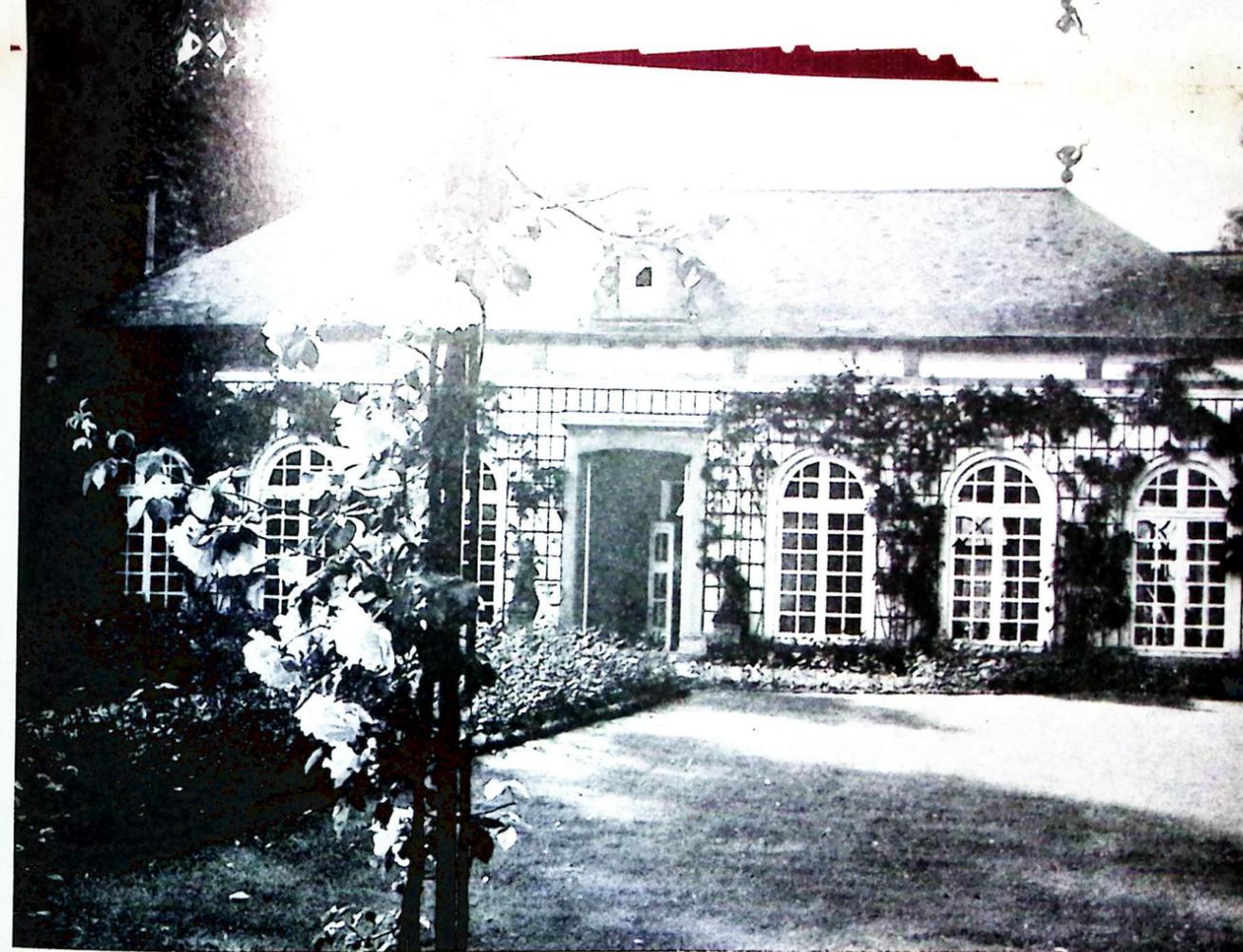
LE CHATEAU DE STERREBEEK

Vis-à-vis de l'emplacement qu'occupait la forteresse érigée par Amelric Boote, il existait dès la fin du XVI^e siècle, une maison de campagne « Speelgoed » qui devint, en 1747, la propriété du banquier Jean-Antoine Ories de Bruxelles et qui édifia de toutes pièces une nouvelle demeure de plaisance en 1761.

M. Ories avait acquis en même temps une grande

(1) Le bois de Moorseloo était autrefois beaucoup plus étendu qu'il ne l'est de nos jours. Au temps de la duchesse Jeanne, vers l'an 1400, il rejoignait la forêt de Soignes du côté de Vossem et de Tervuren; dans la direction du nord, le *Haesewinkel* le rattachait au bois domanial du *Saventerloo*. Au cours de la guerre 1914-18, les vieilles futaies de ce bois ont toutes été ravagées par les Allemands.

Dans le parc se dresse un fort curieux pavillon carré (Louis XV) en pierre blanche.



L'orangerie dont les façades blanches toutes simples sont en style Louis XVI.

étendue de terres attenantes et d'autres disséminées aux alentours. De son côté, la femme d'Ories, Anne-Catherine De Cock acheta avec ses frères et sœurs, en 1752, des biens qui comprenaient l'ancien château du Rollant et la ferme y annexée.

A ce qu'il semble, l'ancien château des Boote et la ferme étaient rasés, lorsque la famille De Cock en devint propriétaire.

En tout cas, c'est au moyen des débris de ces constructions que M. Ories transforma complètement sa propriété dans le goût moderne.

Son domaine, qu'entouraient des haies baignées par un saut de loup, formait un enclos de six hectares environ.

Le banquier Ories était né à Bruxelles le 15 août 1717. Il contracta mariage en 1742 et cinq années plus tard, il se rendit acquéreur de la belle et vaste maison Louis XIV située quai au Bois de Construction n° 9 à Bruxelles.

Pendant près de trente ans, il vint chercher le repos, l'été, dans sa jolie demeure de plaisance de Sterrebeek, où il succomba le 24 juin 1789.

Selon ses dernières volontés, il fut inhumé en cette localité. Sa pierre tombale était placée à côté de la

tour de l'église, mais elle a disparu lorsqu'on transforma cet édifice en 1829.

Ses biens furent légués à ses cinq neveux et trois nièces.

Sa riche bibliothèque, dans laquelle les sujets les plus variés étaient réunis, révèle un esprit éclectique.

Il avait non seulement une collection assez vaste d'ouvrages religieux et philosophiques, mais aussi un grand nombre de livres artistiques et littéraires, et entre autres les œuvres de tous les grands écrivains français, y compris Rabelais et Voltaire. Il collectionnait des relations de voyages lointains, des livres d'histoire, d'architecture, de jardinage, etc., sans compter maints volumes consacrés à des aventures galantes.

L'œuvre qu'il réalisa à Sterrebeek est incontestablement celle d'un homme de goût.

Le 16 août 1791, les héritiers Ories-De Cock vendirent le domaine de Sterrebeek à un autre banquier, M. Maximilien-Joseph Plovits, qui occupa une place marquante dans le monde de la finance. Il porta à huit hectares environ la superficie de la propriété de Sterrebeek, l'entoura de murs et se plut à en rehausser davantage encore l'aspect décoratif.

En 1815, la résidence devint alors la propriété de M. P. Hennessy, grand industriel qui avait donné un formidable essor à la papeterie de La Hulpe.

UNE HABILE RESTAURATION

Au fil des ans, le domaine fut acquis, en 1908, par M. Maurice Despret, avocat à la Cour de Cassation, qui y fixa sa résidence d'été. Il a tenu à aménager d'une façon complète et le château et le parc, lesquels avaient été négligés pendant environ un demi-siècle.

Ce qui rend ce domaine fort intéressant, ce n'est pas seulement sa grande élégance, sa rare distinction, mais aussi le fait qu'il constitue un ensemble remarquable et caractéristique : le château et le parc sont conçus dans une note française tout à fait pure.

L'habileté qui a présidé à la création de cette résidence champêtre, de même que son ordonnance générale, révèlent la main évidente d'un grand artiste, qui selon toute probabilité, ne serait autre que Giovanni Servandoni, architecte et peintre italien qui travailla surtout en France et à qui on doit un portail de l'église Saint-Sulpice à Paris.

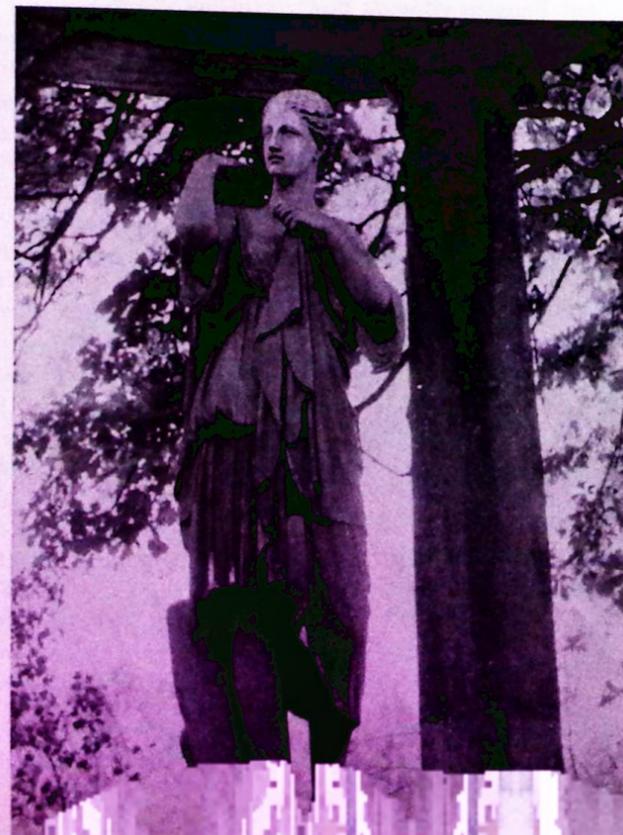
La préoccupation principale de ce propriétaire, dans ses travaux de restauration, a été de respecter l'œuvre primitive de l'artiste. Il s'est attaché à conserver l'unité du domaine et son aspect ancien, de même que son cachet discret et poétique. Il est indéniable, d'autre part, qu'il en a rehaussé le caractère artistique.

En 1917, le château a été rangé au nombre des monuments nationaux par la Commission royale des Monuments et des Sites.



Dans la partie boisée du domaine on peut voir notamment un temple circulaire dont la frise et le dôme sont supportés par six colonnes.

Une statue de Minerve, en pierre tendre, trône sous la coupole.



A LA DECOUVERTE...

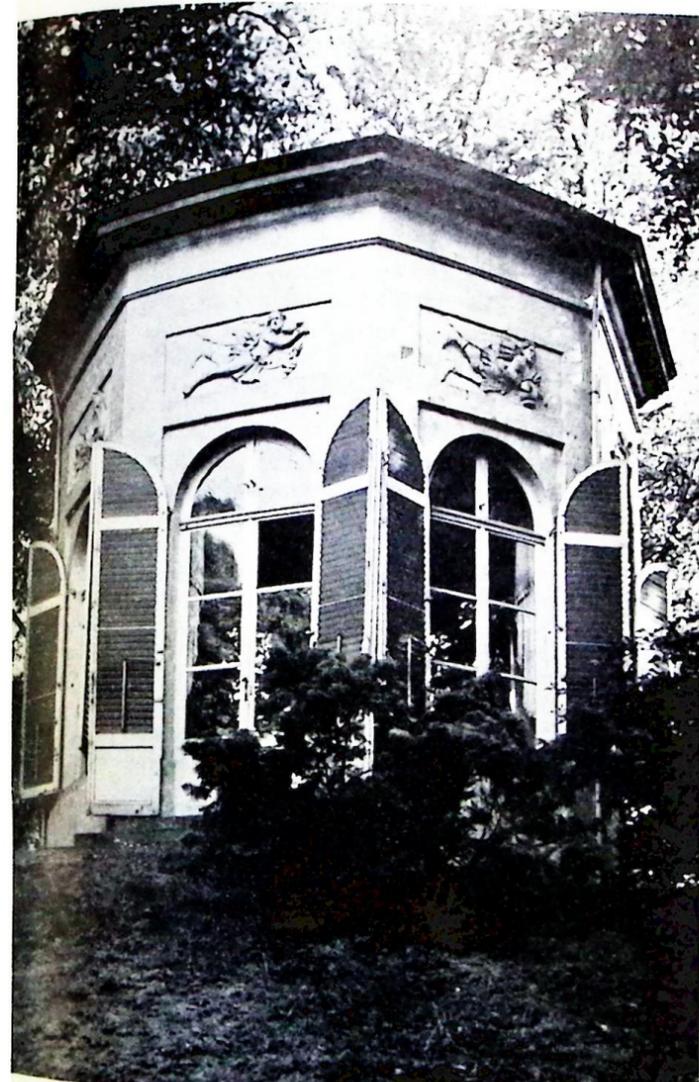
La porte monumentale qui, à travers les communs, donne accès à une cour d'honneur de très grande allure, était celle de l'immeuble occupé jadis par les Jésuites, dans la rue des Ursulines à Bruxelles.

M. Despret l'a décorée d'un élégant fronton en pierre blanche et d'une lucarne de la Renaissance. Chose curieuse, dans le maclair est sculpté, le millésime 1761; la porte a donc le même âge que le château.

Le château, placé perpendiculairement à l'aile principale des communs, s'entrevoit de la cour d'honneur. Il s'érige, isolé à l'extrémité d'une île riante, que des ponts relient à la terre ferme. Devant et derrière le château, les fossés s'élargissent considérablement, formant des pièces d'eau étendues, qui ménagent des perspectives imposantes, grâce aux remparts élevés de verdure qui les encadrent et se reflètent dans leurs ondes claires et poissonneuses.

Rapprochons-nous du château. Les parterres fleuris à la française qui le précèdent et qui réjouissent la vue par la vigueur de leur coloris, sont ornés de vases provenant de l'ancienne abbaye de Saint-Ghislain, ainsi que de deux groupes représentant des amours et que M. Despret a découverts à Vienne.

Le château est une gracieuse construction rectangulaire (22 x 10 mètres), toute blanche, en pur Louis XV, à un étage. Il est d'une grande sobriété de lignes et très discrètement coloré.



Le pavillon Empire, en pierre de Gobertange, hissé sur une éminence herbue.

Comme il est bien en harmonie avec tout ce qui l'entoure !

La partie centrale de la façade, disposée en avant-corps à angles arrondis, est rehaussée d'un pignon courbé et d'un balcon en fer forgé, dessinant de jolies arabesques.

Cette aristocratique demeure de plaisance est restée à peu de chose près ce qu'elle était lorsqu'elle fut édifée en 1761. Cette date est découpée dans la girouette qui couronne l'édifice, lequel a dû être achevé dès l'année suivante : dans le beau grillage du perron, on distingue le nom du bâtisseur : *Ories*, et ce millésime : 1762.

Le perron était primitivement accolé au château. M. Despret l'en a séparé par une agréable terrasse, régnant sur toute la longueur de la façade.

Des trois autres côtés, où le château plongeait dans les fossés, un petit terre-plein a été établi, ce qui donne au castel une assise, qui accuse davantage la ligne horizontale propre à son architecture.

L'INTERIEUR

En 1926, M. Arthur Cosyn, qui avait été reçu au château, avec une aménité charmante à laquelle il lui a plu de rendre hommage, par le propriétaire M. Maurice Despret, signale que « de la terrasse, on a accès dans un hall, qui précède un salonnet carré à pans coupés. A droite est disposé le salon, qui s'étend sur toute la profondeur de l'édifice. Du côté opposé se trouve la salle à manger, ainsi que l'escalier menant à l'étage. Le départ de cet escalier est relégué dans le sous-sol, bâti à peu près au niveau de l'eau.

Tout le château, le sous-sol compris, forme un ensemble à la fois riche, harmonieux et élégant. Les salles ont beaucoup de cachet, avec leurs beaux plafonds Louis XV festonnés de rinceaux en stuc à l'italienne. Toutes les boiseries, les cheminées et la serrurerie sont de la même époque.

Les cuisines et les salles d'ouvrage, installées dans le sous-sol, pourraient, au besoin, servir de salles de réception, tellement elles sont achevées avec soin et bien décorées; leurs fenêtres sont de dimensions restreintes, mais elles ont un joli profil bombé.

Un mot concernant l'étage. Il forme une double rangée de chambres, séparées par un couloir central. Une des chambres a un plafond revêtu d'ornements Louis XVI, peints à la fresque. Une autre a, sous le plafond, une gorge dont la décoration en grisaille sur fond jaune reproduit des dessins humoristiques rappelant les « singeries » de Christophe Huet. Cette ornementation doit avoir été exécutée au temps des Plovits (2).

UN ADMIRABLE JARDIN FRANÇAIS

La deuxième zone du parc, disposée symétriquement et en terrain plat, se compose d'un admirable jardin français, moitié verger, moitié roseraie, et au milieu duquel se dresse un fort curieux pavillon carré en pierre blanche, verdie par le temps, et bâti selon toute vraisemblance en même temps que le château.

Il est, en effet, décoré avec le même art et dans le même style. Son pourtour intérieur forme une succession de panneaux moulurés tapissant les quatre murailles, percées chacune d'une fenêtre, sauf du côté de la porte. Sur les pans coupés des angles, se détachent quatre médaillons en terre cuite, reproduisant les

(2) Christophe Huet, peintre décorateur français mort à Paris en 1759, avait peint les « singeries » de Chantilly. Il aura, sans nul doute, eu un imitateur, travaillant à la manière de... » car Plovits n'est devenu propriétaire du château qu'en 1791.

traits de deux couples princiers : l'impératrice Marie-Thérèse et l'empereur François; Charles de Lorraine et Marie-Anne. Les motifs décoratifs en stuc des panneaux et des médaillons sont artistement composés et accouplés.

Le croirait-on ? Cette ravissante ornementation avait été dissimulée entièrement et revêtue de panneaux en bois, parés de peintures Louis XVI. Ces panneaux s'ajustaient mal au plafond, ce qui suggéra à M. Despret l'idée heureuse de les faire disparaître. Le pavement en marbre avait aussi été banalisé, et il a fallu le reconstituer.

Tel qu'il se présente actuellement, ce pavillon a un cachet remarquable; c'est un modèle du genre.

Un guide, « *Le Promeneur dans Bruxelles et ses environs, 1834* » nous apprend qu'il y avait dans le parc de Sterrebeek « *un ermitage peint par Servandoni* ». Tout fait supposer qu'il s'agit de cette élégante construction. Toutefois, l'œuvre de Servandoni n'aura pas consisté à l'orner de peintures, il en aura dressé les plans et conçu la décoration.

On ne l'ignore pas, cet artiste a exécuté divers travaux en Belgique. Il décora le château de Haeren, à l'époque où celui-ci était la résidence de son fils naturel, le comédien Servandoni d'Hannetaire. C'est lui aussi qui réédifia le palais d'Egmont, à Bruxelles. Dans le château d'Hingene, résidence du duc d'Ursel,

on voit des plans portant sa signature et relatifs à la transformation de certaines dépendances de ce château. Il ne serait donc pas surprenant que le riche banquier Ories eut mis aussi à contribution le talent varié de cet artiste en renom, pour créer le domaine de Sterrebeek.

Arthur Cosyn est tenté de croire d'ailleurs, qu'il est l'architecte, non seulement du pavillon, mais aussi du château, voire des jardins. Les diverses parties du domaine s'harmonisent en effet à un tel point, qu'il est de toute évidence qu'elles ont été conçues par le même artiste. Ce qui frappe surtout, c'est la similitude complète des décorations dans le château et le pavillon.

Dans l'excellente notice qu'il a consacrée au séjour et à la production artistique de Servandoni, M. Paul Saintenoy émet la même opinion.

L'ORANGERIE

Le jardin qui entoure le pavillon a comme fond l'orangerie, dont les façades blanches toutes simples sont en style Louis XVI. De même que le pavillon Louis XV, elle est surmontée de chimères en plomb doré, en guise de girouettes.

Au-delà de cette bâtisse, paresse un étang rectangulaire, d'un aspect sévère. Sur la façade dirigée de ce

De nombreux amateurs de musique se sont rendus à Sterrebeek pour assister au dernier « concert dans un château du Brabant » qui se déroulera dans l'Orangerie du domaine. (Photos : Marcel Hombroeck.)



côté, une inscription rappelle une visite faite au château de Sterrebeek par M. Chaban, préfet de la Dyle, de 1806 à 1808.

UN PARC ANGLAIS

Le troisième enclos du domaine comprend les serres, le jardin fruitier et le potager, autour desquels s'étale un parc anglais, dont le pittoresque et la sauvagerie réservent une surprise agréable.

Cette partie boisée a été agrémentée par le banquier Plovits de maintes statues (il en subsiste des vestiges), ainsi que de fabriques. On y voit notamment un temple circulaire dont la frise et le dôme sont supportés par six colonnes. La frise reproduit six fois une décoration composée d'un bouclier, d'un casque, d'un crâne de bœuf et d'une cuirasse. Une statue de Minerve, en pierre tendre, trône sous la coupole. Ce temple ornait autrefois la « campagne de Schaerbeek » que les Plovits et après eux M. Hennessy ont possédée.

A l'extrémité méridionale du jardin potager se dresse un pavillon octogone en pierre de Gobertange, hissé sur une éminence herbue, comme le temple de Minerve. Sur ses huit faces, se déroule une frise curieuse, dont les motifs en terre cuite sont empruntés à la Tour des Vents à Athènes. A l'intérieur, il a reçu une décoration Empire superbe : huit colonnes ornées de chapiteaux dessinant des feuilles d'acanthe supportent une frise où se répète un motif unique (une lyre entre deux chevaux ailés).

Si l'on voulait détailler jusqu'au bout toutes les beautés et les curiosités du domaine de Sterrebeek, il y aurait bien des choses à citer encore. Il faut se borner.

Ce qui est indéniable, c'est que le créateur de ce domaine princier a tiré un parti on ne peut plus avantageux des terrains dont il disposait.

Les diverses parties du parc ont chacune beaucoup d'attrait; elles se complètent merveilleusement, et forment un ensemble vraiment enchanteur.

Toute la propriété, sans en excepter la moindre parcelle, est un ravissant jardin, semé de points de vue tout plein de charme et de poésie.

Quel régal d'y flâner dans la fraîcheur, le calme et le mystère des marmanteaux séculaires, et d'y entendre les vocalises des rossignols dans la paix des beaux soirs d'été !

Ces vieux jardins ne semblent-ils pas être faits pour les douces et lentes rêveries ?

« — Certains visiteurs de Sterrebeek sont portés à croire, insiste Arthur Cosyn, que le château aurait été une « folie », dans le sens où l'on entendait ce mot aux XVII^e et XVIII^e siècles, c'est-à-dire une de ces demeures de plaisance bâtie d'une manière recherchée, pour s'y divertir librement.

Il me paraît difficile de me ranger à cet avis, le château et le parc ayant été conçus avec un souci d'art incontestable et prédominant.

D'ailleurs, les folies étaient d'habitude de petites proportions. Il n'était pas d'usage d'en construire dans notre pays, où aucun auteur n'en signale. »

PENDANT LES GUERRES

Le château de Sterrebeek a été occupé par de l'artillerie et des troupes marines allemandes, du 26 août au 9 octobre 1914. Jusqu'à 200 soldats environ, parmi lesquels 12 officiers et 80 cavaliers, y furent hébergés. Ils n'ont pas commis de dégâts, mais — inutile de le dire — ils ont dévalisé la cave et accaparé beaucoup de linge et de literies.

Ils avaient amené avec eux quelques prisonniers belges, capturés à Haelen et dans les environs, et qu'ils expédièrent en Allemagne. Parmi eux se trouvait un lieutenant, le baron de Menten de Horne, lequel grava à l'aide de son canif, l'inscription suivante dans la gouttière en plomb passant sous la lucarne de la chambre qui lui servait de prison, dans les communs du château : 10 sept. 1914. — Dans cette chambre fut retenu le lieut. Bⁿ Fritz de Menten de Horne, du 2^e Lanciers, fait prisonnier au combat de Werchter le 7 dito. A ce combat, le maréchal des logis Raymond de Maret fut tué à ses côtés.

Pendant la dernière guerre, par suite de plusieurs « occupations ennemies allemandes », le château et son parc enchanteur ont été laissés quelque peu à l'abandon.

Pas trop de dégâts, heureusement, si ce n'est dans le parc qui a été abîmé, les Allemands y ayant aménagé plusieurs dépôts de munitions.

DE NOS JOURS

Le domaine a été rétabli dans toute sa beauté, grâce aux soins vigilants et éclairés que lui ont prodigués les actuels propriétaires, le Chevalier et Madame Ernest de Selliers de Moranville.

A l'instar d'autres mécènes, les propriétaires ont bien voulu, récemment, accueillir chez eux la musique.

En effet, le 24 juin dernier, le quatrième et dernier « concert dans un château du Brabant » de la saison, organisé au profit des « Jeunesses Musicales » avec le concours de l'Orchestre d'archets « Les Solistes de Bruxelles » s'y est déroulé et a fait converger un très nombreux public vers cette exquise demeure de plaisance, riche à la fois par son décor naturel et par ses trésors artistiques.

En bref, le château de Sterrebeek constitue un vrai joyau, qui n'a pas son égal en Belgique.

M.-A. D.

PETITES HISTOIRES du PARC ROYAL de BRUXELLES

LORSQUE, en 1731, un terrible incendie réduisit en cendres l'ancienne Cour des Ducs de Brabant, située en haut du Coudenberg, Bruxelles se trouva du jour au lendemain affectée d'une véritable « zone » qui s'étendait fort loin. Il fallut attendre quelque quarante ans pour voir le gouvernement s'intéresser à cette partie de la ville et décider que l'ancienne place des Bailles du défunt palais deviendrait une vaste esplanade destinée aux parades de la garde montante. Entretemps, Charles de Lorraine, le « magnanime et bien-aimé gouverneur général » avait vu sa popularité grandir sans cesse et les Etats de Brabant avaient voté l'érection d'une statue en son honneur. Ainsi, ce qui ne devait être à l'origine qu'un terrain d'exercices devint la place Royale. Néanmoins, pour que la nouvelle place fût vraiment digne du prince qu'elle devait célébrer, il convenait de l'inscrire dans un ensemble architectural de qualité. Du coup, le secteur entier fut repensé et les abords de la future place Royale dessinés par toute une équipe d'architectes. Un quartier nouveau, sans corrélation aucune avec la vieille ville allait naître.

Imaginé et construit dans un esprit de régularité et de symétrie, sa grandeur, sa majesté allaient vite faire oublier la monotonie de ses lignes. « Le but essentiel était atteint. On disposait désormais d'un quartier traversé par de larges voies droites où les équipages de la Cour pouvaient circuler librement, les cortèges se déployer avec pompe. » (Des Marez). Bénéficiaires du

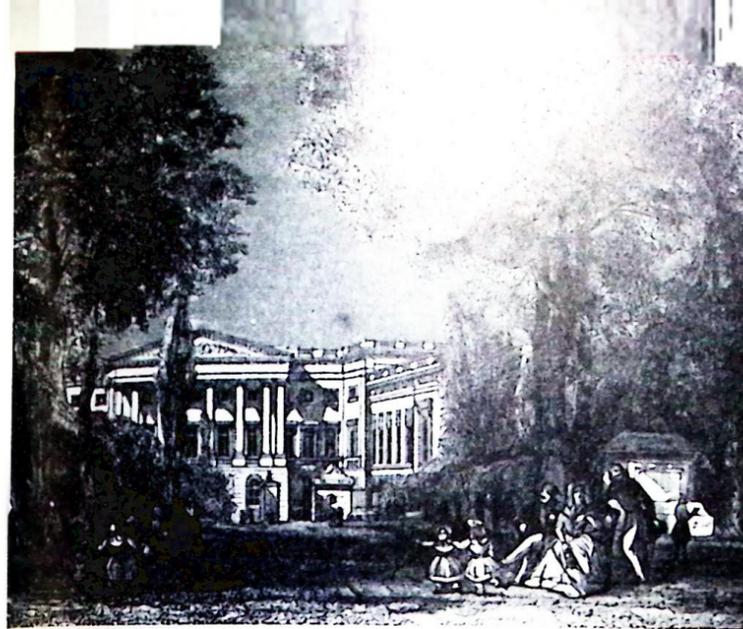
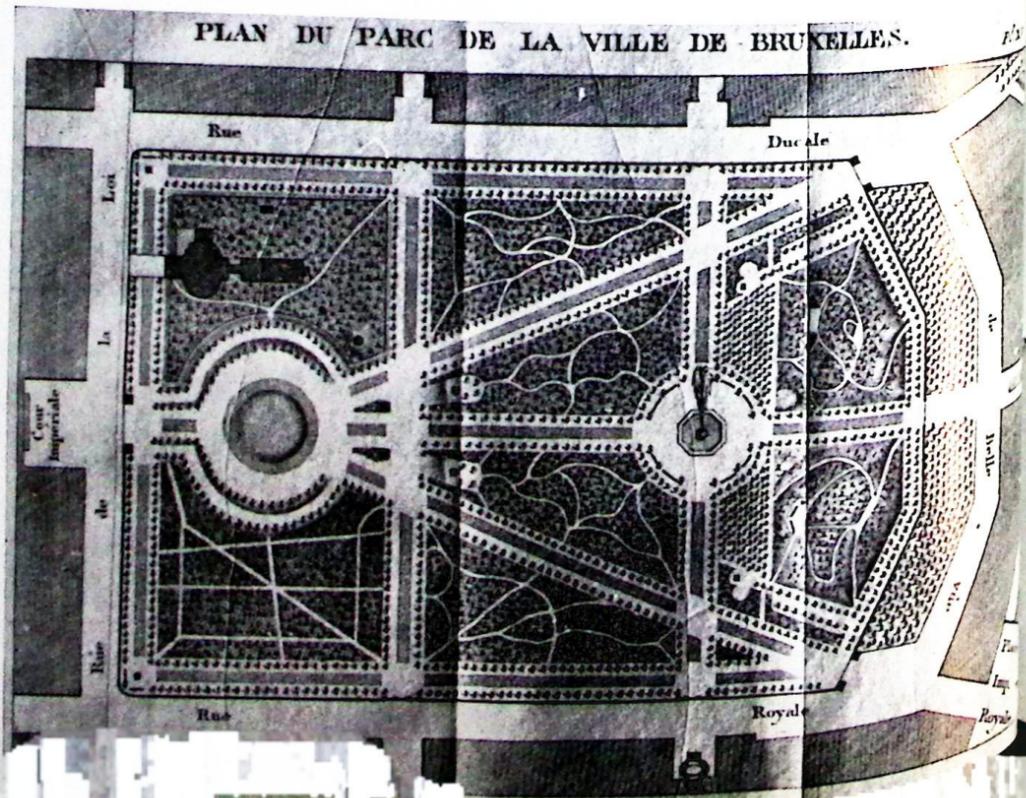
Plan du Parc : 1823.
« On disposait désormais d'un quartier traversé par de larges voies droites. »

Photo : G. Winterbeek.

renouveau, les anciens jardins du palais incendié reçurent un nouveau visage qui n'a guère changé depuis quelque deux cents ans.

A l'instar des Champs Elysées parisiens, du Prater viennois, du Pardo madrilène ou du Corso romain, la nouvelle promenade publique allait donner à Bruxelles le standing qu'elle méritait. Il y avait bien sûr l'Allée Verte, ravissante et fort fréquentée, mais qui se réservait surtout carrosses et cavaliers. Un parc, un vrai, s'imposait. En 1775, le gouvernement fit une proposition en ce sens. Un an plus tard, la ville signait une convention par laquelle elle s'engageait à niveler les futures rue Royale, rue de la Loi et rue Ducale. De son côté, le gouvernement prenait à sa charge toutes les plantations de la promenade. Par lettres patentes du 20 juillet 1776, Marie-Thérèse sanctionna les accords intervenus.

« Le Parc est à Bruxelles ce que sont les Tuileries à Paris. »
(Colin de Plancy).



« Un lieu délicieux pour les habitants et les étrangers. »

Photo : G. Winterbeek.

Depuis, près de deux siècles se sont écoulés. Bien des régimes, bien des princes se sont succédé dans les palais qui l'entourent. Témoin muet de leur grandeur comme de leurs mésaventures, le Parc Royal de Bruxelles en sait long sur leur compte.

Les premiers grands de ce monde à défrayer la chronique du Parc furent les ministres plénipotentiaires autrichiens que Joseph II nous envoya. Le second d'entre eux en particulier, le comte de Trautmannsdorff sous le ministère duquel éclata la révolution brabançonne de 1789, se rendait régulièrement, dit-on, dans quelque mystérieux bosquet du Parc, après l'heure de la fermeture, où il retrouvait certaine ravissante comtesse fort célèbre en ce temps-là. Il est vrai que son prédécesseur, le comte de Belgiojoso, s'y entendait également pour payer son tribut à l'Amour. N'avait-il pas fait construire dans le jardin de son palais, en face le Parc, un petit temple en rotonde dédié à Vénus. Peu enclin à plaisanter sur le chapitre de la galanterie, la République décida de le démolir.

A leur tour, les Français prenaient place dans la petite histoire du Parc de Bruxelles. Déjà, en 1789, les aristocrates que la Révolution avait chassés de leur pays, en avaient fait leur lieu de rendez-vous, se contentant d'y ourdir de sombres complots. Ce fut bien autre chose lorsque les sans-culottes occupèrent la ville pour la première fois, après Jemappes. Les statues et bustes d'empereurs romains qui ornaient le parc leur déplurent beaucoup et ils s'empressèrent de les ren-

« Le voici, ce lieu charmant, ce parc, l'ornement de Bruxelles... »

Photo : G. Winterbeek.

verser. Pendant longtemps, les Bruxellois durent se contenter de sculptures aux nez cassés.

Cela n'empêcha pas les « représentants du peuple » de publier en date du 27 Floréal de l'an 3 un long « règlement pour la police du Parc » qui offre beaucoup d'intérêt. Les défenses qu'il proclame en disent long sur les mœurs des habitants en ces temps reculés. En voici les principaux articles :

« 1. Personne, de quelque état ou condition qu'il soit, ne pourra entrer dans l'enclos du Parc à cheval, avec aucune voiture, avec charge sur la tête ou au dos, introduire aucune bête de charge ou autre bétail.

« 2. Les gardes du Parc veilleront à ce que les accès n'en soient pas incommodés ni empêchés par des voitures, boutiques, tables ou autres embarras pareils, colporteurs, porte-balles, ou autres gens de cette espèce.

« 3. Il ne sera permis à personne de faire du feu au Parc, d'y tirer des fusées ou des armes à feu, jeter des pierres, des ordures, jouer à la crosse, à la balle ou à d'autres jeux semblables; de s'y permettre aucun acte ou action dont l'indécence ou l'incongruité pourrait choquer le public, ou incommoder par des mauvaises odeurs, sous l'amende de cent livres.

« 6. Celui qui passera dans les taillis ou sur les gazons du milieu des allées, sera conduit par les gardes hors du Parc, et s'il est causé du dommage, payera le triple de la valeur. »

L'article suivant ne manque pas d'un certain humour :

« 7. Celui qui arrachera, cassera ou coupera une ou plusieurs branches, payera l'amende de cinq livres pour chaque, et bonifiera le dommage éventuel et s'il ne satisfait pas prestement, les gardes saisiront pour gage une partie de son habillement.

« 21. Chaque fois qu'il y aura aux environs du Parc des soldats, chariots ou autres voitures, les gardes du Parc seront obligés de rester veiller à la sûreté de ses entrées et haies, jusqu'à ce que les soldats et les voitures seront partis; et s'ils y restent plus que pendant le jour, les gardes du Parc se relèveront pour se reposer chacun à son tour. »

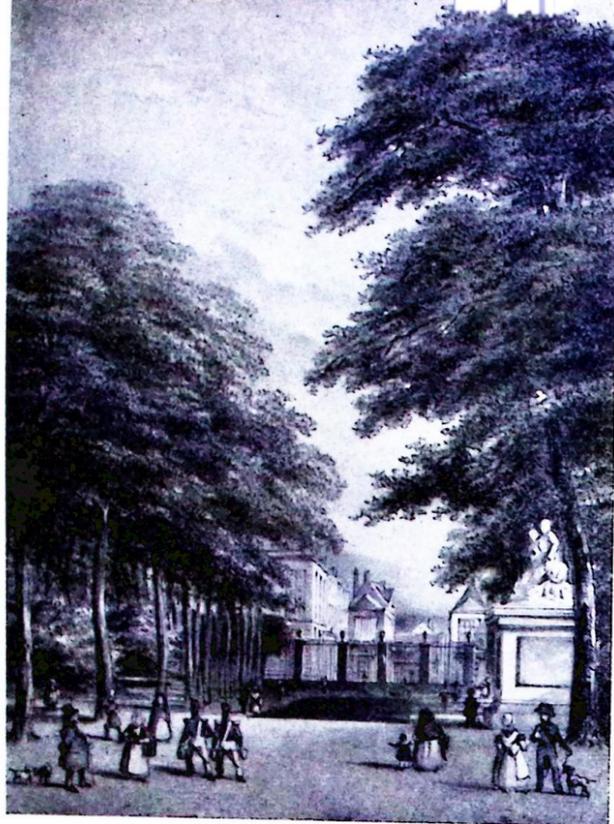


Le règlement est signé par MM. J.B.C. Verlooy, maire de Bruxelles et J.C. Torfs, secrétaire-greffier, le tout étant vu et approuvé par le citoyen Ferrand, « général commandant en Chef dans la Belgique ».

Le 7 Prairial suivant, voulant donner force de loi au règlement du 27 Floréal, l'Administration Générale de l'Arrondissement du Brabant publie un arrêté qui répète l'essentiel de son contenu. Mais là ne s'arrête pas l'intervention de l'autorité. A plusieurs reprises de nouvelles ordonnances paraîtront apportant quelques éléments nouveaux. Ainsi dans celle du 8 Pluviose de l'an 4, il est stipulé que « tout citoyen qui se trouverait dans l'enclos du Parc un quart d'heure après la clôture sera condamné à une amende égale à la valeur de trois journées de travail et à trois jours d'emprisonnement; en cas de récidive, il sera traduit au tribunal de police correctionnelle ». Plus loin, l'article 6 apprend que « les jeux d'hasards (*sic*) y sont sévèrement défendus ». Enfin, « toutes femmes publiques qui, au déclin du jour, seront trouvées dans les massifs ou enfoncements du Parc seront arrêtées et conduites à la maison d'arrêt ». Pour encourager le zèle des gardiens, il est prévu que « les gardes du Parc, commissaires de police, ou tous autres qui dénonceraient des contraventions aux dits arrêtés en indiquant les individus qui s'en seraient rendus coupables, jouiront du produit de l'amende à laquelle ils seront condamnés ». Plus tard, par une ordonnance datée du 23 Germinal de l'An 11, le Consulat ajoutera qu'« il est défendu de faire baigner les chiens dans les bas-

Midi.

(Photo : Archives du Service de Recherches.)



Neuf heures du matin.

(Photo : Archives du Service de Recherches.)

sins ou pièces d'eau qui se trouvent dans cette promenade ».

Les trottoirs qui entourent le Parc seront également l'objet de la sollicitude de l'Autorité. Déjà, le gouvernement autrichien avait publié les conditions générales de la vente des terrains du Parc. L'article 17 prévoyait une série de servitudes quant au pavement à utiliser pour l'acquéreur d'un terrain et informait ce dernier que le long de son trottoir il serait tenu de « poser de distance en distance, à déterminer par l'architecte Guimard, des bornes et chaînes nécessaires pour garantir ce trottoir de l'accès des voitures ». Considérant alors qu'il résulte de ces dispositions « que l'entretien des trottoirs, bornes et chaînes dont il s'agit, est à charge des propriétaires des maisons bâties au Parc », le maire de Bruxelles arrête, le 10 Prairial de l'An 11 : « Il est enjoint aux propriétaires des maisons qui entourent le Parc de faire réparer, de suite, les trottoirs qui s'y trouvent contigus, de manière à ce que ce travail soit entièrement achevé avant le 20 de ce mois. Ils feront également replacer

dont il s'agit, est à charge des propriétaires des maisons bâties au Parc », le maire de Bruxelles arrête, le 10 Prairial de l'An 11 : « Il est enjoint aux propriétaires des maisons qui entourent le Parc de faire réparer, de suite, les trottoirs qui s'y trouvent contigus, de manière à ce que ce travail soit entièrement achevé avant le 20 de ce mois. Ils feront également replacer



« De midi à une heure, cette promenade devient ordinairement le rendez-vous des étrangers et des gens riches. »

Photo : G. Winterbeek.

pour la même époque des bornes et des chaînes partout où il en manque et se conformeront pour le tout à l'article des conditions de vente ». Dix jours après, le 24 du même mois, un texte succinct vient compléter le précédent et signale qu'« il est défendu de passer avec des brouettes, civières et charges quelconques, sur les trottoirs qui avoisinent le Parc ».

Toutes ces mesures, plus sages les unes que les autres, n'empêcheront cependant pas le premier consul Bonaparte de profaner la jolie promenade lorsque Bruxelles l'accueillit en juillet 1803. Une fête grandiose avait été mise sur pied en son honneur dans le jardin du Waux-hall. Le futur empereur s'y rendit, accompagné de Joséphine, escorté de luxueux équipages sous les roues desquels plus d'une allée fut saccagée. Bonaparte ne manqua pas d'admirer le Parc, ainsi qu'il convenait et fit même remarquer qu'il pourrait avantageusement être transformé en plaine d'exercices pour ses troupes. Par bonheur, des occupations plus importantes le détournèrent à temps de son stupide projet.

Avec le Directoire, le Parc vit ses allées s'encombrer de merveilleux et d'incroyables, sortes de petits crevés, de gommeux, importés tout droit de Paris. Au bras de ces messieurs en habit carré vert bouteille à boutons de nacre, les coquettes y venaient montrer leur jupon de linon transparent protégeant — à peine ! — la jambe découverte. La gorge et les épaules nues, des sandales aux pieds nus, elles préfiguraient les plus folles hardiesses du XX^e siècle. Faut-il le dire, leur première apparition au Parc jeta un émoi légitime dans les rangs des dames de qualité et plus d'une statue se voila la face sous la ramure.

Avec l'Empire tout rentra dans l'ordre et l'on se reprit à célébrer le charme du Parc de Bruxelles :

*Le voici, ce lieu charmant,
Ce Parc, l'ornement de Bruxelles.
C'est ici qu'un essaim brillant
Et de muscadins et de belles
Étale un costume élégant.*

*C'est dans ces profondes allées,
Que mille nymphes rassemblées
Semblent montrer à l'envi leurs appas
Aux mille oisifs suspendus à leurs pas.
L'une avec majesté, de sa robe traînante,
Va, balayant le terrain sablonneux,
Une autre en style gracieux,
Dessinant sa traîne élégante
A travers son tissu moelleux
Fait ressortir sa taille provocante.
En guêtres de nanquin, en habits écourtés,
Nos adolescents en lunettes
Suivent lentement ces beautés
Et par leurs intrigues secrètes
Exercent leur babil méchant.*

Mais le temps passe. Aux soldats de l'Empire qui y cherchent l'aventure amoureuse vont succéder, en 1814, les hussards de de Bülow, les cosaques du Tzar et la garnison anglaise de Wellington. Après quoi, Bruxelles arbore la cocarde orange pour quelque quinze années et le Parc s'appête à connaître d'autres jours de gloire sous l'œil attentif de ses nouveaux maîtres, Guillaume I^{er} et ses deux fils, installés tous trois à proximité.

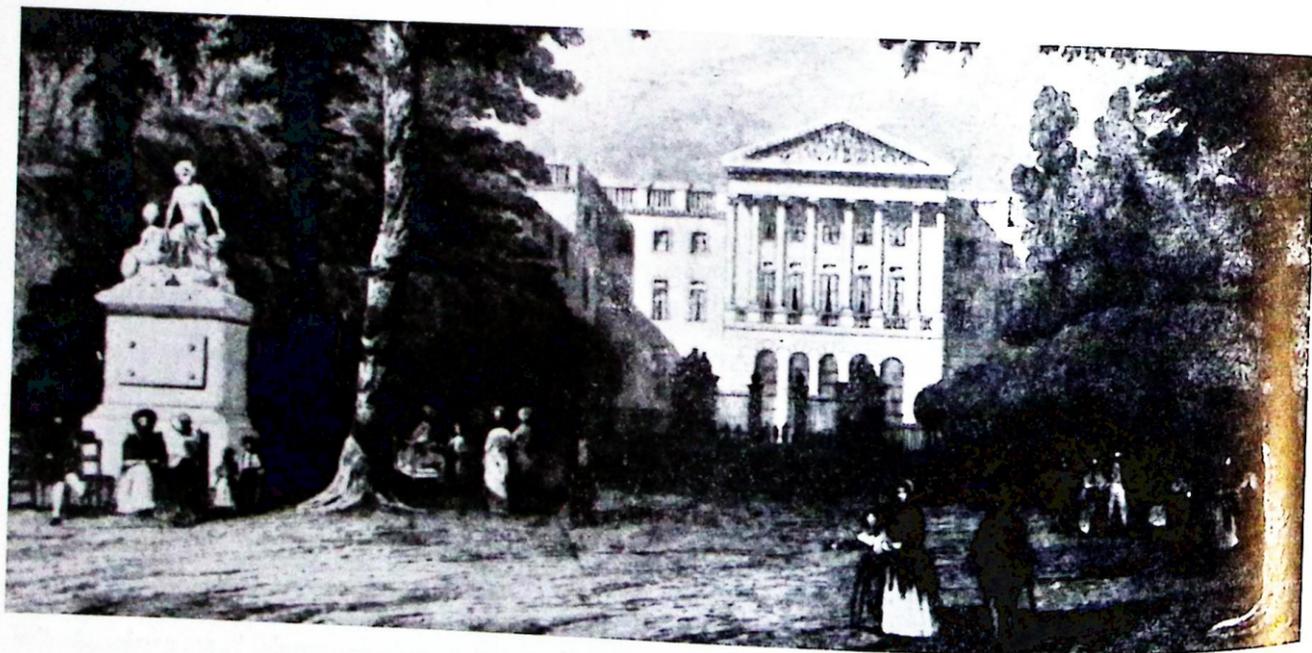
Dans l'itinéraire de Bruxelles, paru en 1816, le Parc est décrit comme « une promenade unique en son genre, au milieu d'un immense carré long, entouré de quatre rangées d'hôtels et bâtiments superbes avec de larges trottoirs; ses belles allées, ses bosquets, ses massifs, ses bassins, ses statues, bustes, vases en marbre et ses groupes en font un lieu délicieux pour les habitants et les étrangers; à une de ses extrémités, est une salle de spectacle et un beau café-restaurant, appelé Waux-hall ».

Pourtant, en dehors des heures habituelles de la promenade, le Parc perd beaucoup de son charme et devient alors un vilain endroit fréquenté par des gens peu recommandables qui ne le quittent que sur l'injonction des pompiers commis à sa garde. A lire d'ailleurs les « Tablettes Bruxelloises » d'Imbert et Bellet, datées de 1828, il semblerait que les mesures prises quelque 25 ans plus tôt par les envahisseurs français étaient largement justifiées : « De midi à 1 heure, cette promenade devient ordinairement le rendez-vous des étrangers et des gens riches. Cette macédoine de nations qu'on y rencontre égaie quelques heures par jour seulement cet endroit qui est fort triste. Il est à regretter que la ville ne fasse pas entourer cette promenade d'une grille. Il nous semble aussi que dans l'intérêt des mœurs, on devrait fermer les portes de cette promenade une heure au moins avant l'arrivée de la nuit. Car le soir, on ne peut entrer dans cette enceinte sans trouver des prêtresses de Cypris qui invitent les promeneurs retardataires à goûter au doux repos à l'ombre des silencieux bosquets.

» Dans cette charmante promenade on remarque un concours perpétuel de rendez-vous; là s'y trouvent des

mères qui promènent leurs filles et qui ressemblent à ces marchandes qui montrent leurs marchandises au public; plus loin on aperçoit des femmes surannées qui courent après les hommages dérisoires; des pères qui parlent de la pluie et du beau temps tandis que leurs filles, les yeux timidement baissés, marchent à leurs côtés et parlent de choses bien différentes avec l'ami de la maison; plus loin encore, à l'entrée des bosquets, on voit de jeunes fashionables qui se promènent d'un air fier avec des conquêtes à tous prix; enfin ce jardin est un lieu de réunions pour des étrangers, des hommes de tous genres, des femmes de différentes mœurs, des prothées, des oisifs, des débauchés, des intrigants, des vieilles coquettes et des originaux. »

Si le Parc, durant le jour est le rendez-vous de la meilleure société, encore convient-il de ne pas s'y



« Là s'y trouvent des mères qui promènent leurs filles. »

Photo : G. Winterbeek.

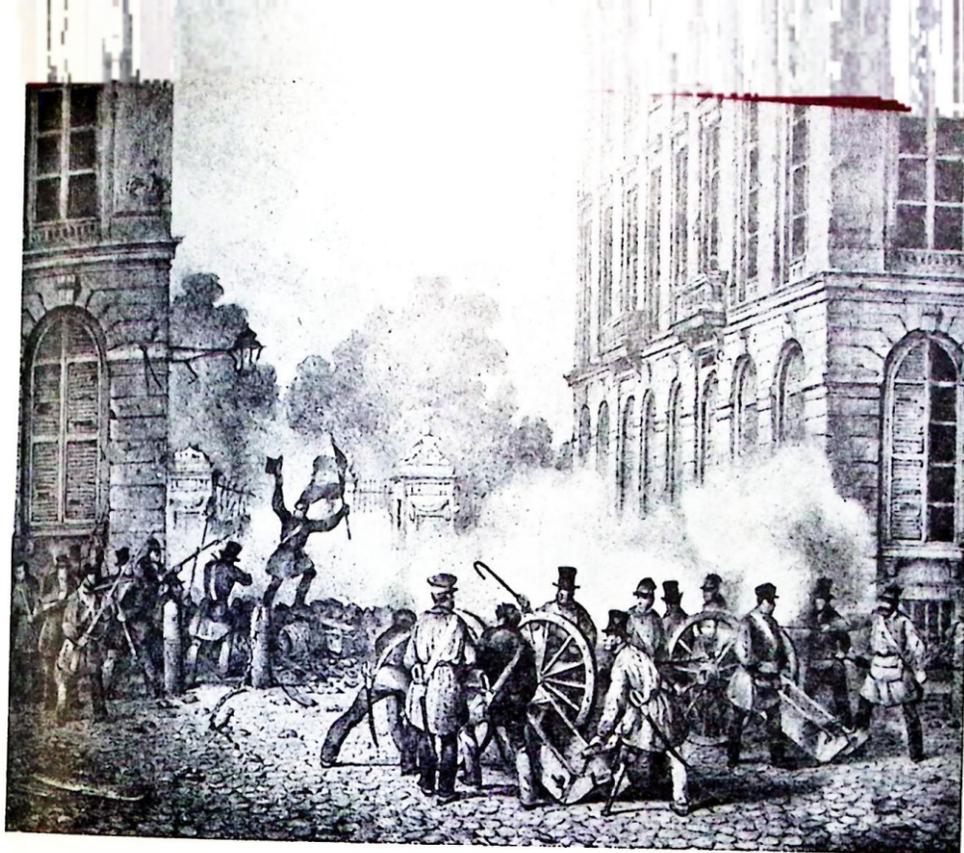
montrer n'importe où ni d'errer de-ci de-là, en dépit du bon sens. C'est ainsi que quiconque se pique de « savoir un peu vivre » doit obligatoirement se montrer dans ce qu'il est convenu d'appeler « la belle allée », en réalité une allée assez étroite où l'on est forcé de pirouetter sans cesse pour éviter les heurts. En effet, étant donné que Bruxelles regorge de gens qui « savent vivre », on s'y trouve mal à l'aise. N'empêche ! Tout plutôt que de s'entendre dire le soir au club sur le ton ironique : « Je ne vous ai point vu à la belle allée, ce matin ! ».

Lorsque les devoirs de sa charge l'appelaient à Bruxelles, Guillaume I^{er} ne manquait jamais de parcourir, lui aussi, les allées du Parc. Il le faisait, dit-on, en toute simplicité. La chronique raconte même, que c'est

au cours d'une de ces promenades que le trop célèbre Libry Bagnano, noble Florentin réfugié à Bruxelles, l'accosta dans une allée latérale et sans autre préambule lui offrit de mettre ses talents d'écrivain et de délateur à son service. Le drôle paya cher les faveurs que lui accorda le souverain lorsque « La Muette de Portici » déclencha les événements du 25 août 1830.

Les heures les plus graves que le Parc devait jamais connaître approchaient d'ailleurs à grands pas. Déjà, au cours de la journée du 27 août, la foule exaspérée depuis 48 heures s'était acharnée sur les arcades qu'elle amoncela pour y mettre le feu. Par bonheur, l'incendie n'atteignit aucun arbre et la promenade favorite des Bruxellois ne subit guère de dommages. Ce n'était hélas, que partie remise; les terribles journées de septembre allaient mettre le Parc à rude épreuve. Cela débuta le 23.

Porte de Schaerbeek, où quatre barricades et quelques chevaux de frise défendent l'accès de la rue Royale, sept mille Hollandais s'apprentent à prendre le quartier d'assaut. A l'autre bout, place Royale, une poignée de patriotes se sont mis à l'abri et attendent l'ennemi de pied ferme. Entre les deux, se trouve le Parc, vaste quadrilatère boisé et accidenté, position stratégique d'importance, objet des convoitises de l'assaillant. Celui-ci après avoir contourné un des pavillons de garde de l'octroi de la Porte de Schaerbeek pénètre finalement rue Royale et se rend bientôt maître du Parc, après avoir occupé également tous les palais qui le bordent. Le lendemain, 24 septembre, le feu reprend vers huit heures du matin. Tout au long de la journée, le Parc sera témoin de nombreux actes



1^{re} journée, jeudi 23.
L'artillerie des patriotes devant le Parc.
Fac-simile d'un dessin de Van Hemelrijck.

blessés et encombrées de débris de caissons et d'affûts; des cadavres gisant çà et là, à peine recouverts d'un peu de feuillage; des statues, des grilles de fer renversées; ici une barricade faite de bancs et de troncs d'arbre, là une redoute formée de cadavres de chevaux. »

Comme toujours en pareilles circonstances, Bruxelles se hâte de panser ses nombreuses plaies et lorsque Léopold I^{er} prend possession de son nouveau pa-

lais, il a sous les yeux le spectacle d'un Parc que rien ne semble avoir jamais abîmé.

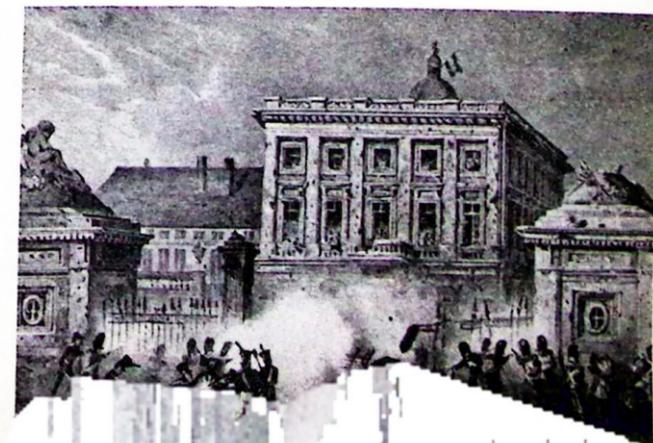
Le Parc de cette Belgique indépendante ne diffère en rien du Parc hollandais, français ou autrichien. Simplement l'air qu'on y respire vous a un de ces parfums de liberté qui grise d'autant plus qu'elle fut chèrement acquise. Sous la protection de ses souverains vigilants, il mène à présent une existence presque sans histoire, au son des flonflons de l'une ou l'autre fanfare.

Néanmoins, il fera encore parler de lui de loin en loin et plus d'une fois le conseil communal de la ville aura à trancher des graves questions qui l'intéressent de très près. Ainsi, en 1844, sous le mayorat du Chevalier Wyns de Raucourt, la question du grillage cher à Imbert et Bellet est mise sur le tapis. A cette occasion le bourgmestre signale que ses employés se sont mis à la recherche du plan de l'architecte du Parc mais qu'on ne l'a retrouvé ni dans les

de bravoure. Sans armes, des volontaires y pénètrent pour insulter l'ennemi. Parfois la mort punit leur audace. Parfois aussi, ils reviennent de leur périlleuse incursion, porteurs de trophées qu'ils brandissent fièrement sous les yeux de leurs compagnons d'armes. Lorsque la journée s'est écoulée, les combattants sont toujours sur leurs positions. Aucun progrès n'a été réalisé ni d'un côté ni de l'autre. Le Parc, par contre, a vu ses blessures s'aggraver sans cesse. Les combats se poursuivent acharnés, durant deux jours encore.

Jusqu'à cette mémorable matinée du 27 où les Patriotes s'aperçoivent avec une stupeur mêlée d'allégresse que l'ennemi a fui au cours de la nuit. Il laisse derrière lui un Parc vide. Vide mais douloureusement meurtri. « Il serait difficile de dépeindre l'aspect de Bruxelles dans cette journée du 27 », s'exclame Louis Hymans dans *Bruxelles à travers les âges*, « surtout aux environs du Parc et dans le haut de la ville. Des milliers de personnes de tout âge, de tout rang, que la crainte avait retenues au fond de leurs demeures depuis quatre jours, sortaient de leur retraite et circulaient partout; la joie, le triomphe étaient peints sur leur visage; on s'embrassait sans se connaître; on pleurait d'allégresse; on se félicitait de la victoire remportée et de la délivrance de la patrie. Mais à ces sentiments de douce satisfaction venaient se joindre de tristes pensées : on contemplait avec douleur les décombres, les dévastations que ces quelques jours de lutte avaient accumulés sur tous les points. C'était, en effet, un spectacle affreux que la vue de ce beau Parc, théâtre de longs et terribles combats : des arbres mutilés, les allées teintes du sang des morts et des

3^e journée, samedi 25. — Attaque de l'hôtel de Belle-Vue par les troupes hollandaises.
Fac-simile d'un dessin de P. Lauters.





Les gardiens au Parc en 1825.

- On ne passe pas.
- C'est le budget.
- Ça passe toujours.

Fac-simile d'une ancienne estampe communiquée par M. Molenschot.

(Photo : Archives du Service des Recherches.)

Parc. Un article dit : « Il est défendu d'entrer dans le parc sans être mis déce- ment ». Comme personne ne parvient à définir ce qu'est exactement une mise dé- cente, on décide de suppri- mer l'article purement et simplement. Où la discus- sion devient passionnée, c'est lorsqu'on en arrive à l'article qui stipule : « qu'il

est défendu de traverser le Parc avec des paniers ou paquets après dix heures du matin ».

« Dans ces conditions, fait remarquer un conseiller, un avocat ne pourrait pas traverser le Parc avec un dossier. » Comme Wyns de Raucourt prétend qu'il ne s'agit pas de paquets de ce genre, M. Bartels s'écrie : « Pardon, Monsieur le Bourgmestre ! On a voulu me faire sortir du Parc parce que j'avais mon portefeuille sous le bras; mais comme je suis avocat, je l'ai mis sous ma redingote et le garde ne m'a plus rien dit ». La question s'avère malaisée à trancher. En fin de compte, on décide de maintenir l'article mais de reporter l'interdiction à 11 heures.

* * *

Les bourgmestres se succèdent : Wyns de Raucourt, de Brouckère, Fontainas, Anspach. En 1880, c'est au tour de Félix Vanderstraeten de se pencher sur le sort du Parc Royal. Il s'agit cette fois de la grave question de son éclairage. Jusque là, en effet, il a été plongé dans l'obscurité la plus complète et d'aucuns vou- draient mettre un terme à ce déplorable état de choses qui favorise le travail des pickpockets. Tous, néan- moins, ne sont pas de cet avis et quelqu'un fait même observer que « pour ceux qui veulent entendre la musique, je ne vois pas ce que la lumière pourrait ajouter à leur satisfaction. Je crois, au contraire, que les véritables amateurs doivent se complaire à écouter plutôt qu'à voir ». L'avis de ce conseiller nyctalope rencontre quelques partisans mais le bourgmestre con- clut en ces termes : « Il est certain qu'au point de vue des mœurs on n'a rien à craindre si le Parc ferme à la

archives de la ville ni dans celles de l'Etat. Comme quelqu'un a cru se souvenir qu'il devait se trouver à Vienne, on l'y réclame par la voie diplomatique. La question des concerts au Parc est également à l'ordre du jour et le conseiller Anspach, futur bourgmestre, reproche violemment au collège d'avoir interdit à la Grande Harmonie de donner des concerts payants dans le kiosque. Il insiste sur le fait que ces aubades n'entraînent presque aucun frais et rapportent gros aux pauvres de la ville. Pour mieux appuyer ses dires, Anspach rappelle que certain concert officiel organisé à grand fracas a coûté 7.000 F pour finalement appor- ter... 30 F à la caisse des pauvres. Le Conseil se rallie à son avis. Grâce à M. Anspach, la Grande Har- monie pourra reprendre ses activités dominicales sous les frondaisons du Parc.

Deux années plus tard, le conseil communal se trouve dans l'obligation de résoudre l'épineuse ques- tion de la statue du Prince Charles de Lorraine. L'idée du Gouvernement de la placer à l'entrée du Palais de la Nation est rejetée à l'unanimité. Quelqu'un alors propose de l'ériger au Parc. « A quel titre ? » s'écrie un conseiller. « Il n'y a dans ce personnage rien de bucolique qui puisse justifier un tel emplacement. Je conçois dans le Parc des statues mythologiques, des nymphes. » Ce qui lui valut cette réplique : « Mais nous n'avons pas de statues mythologiques à notre dis- position. Des nymphes, il en existe peut-être encore, mais elles ne sont ni de bronze, ni de marbre. » Finalement Charles de Lorraine s'en tira orner le square qui flanque la bibliothèque.

Toujours sous Wyns de Raucourt a lieu cette mémo- rable séance où l'on discute le nouveau règlement du

brune; mais en été, pendant les concerts du Waux-Hall, on laisse le Parc ouvert par tolé- rance, et je vous demande ce qui peut se passer dans un Parc qui est plongé dans l'obs- curité ! ».

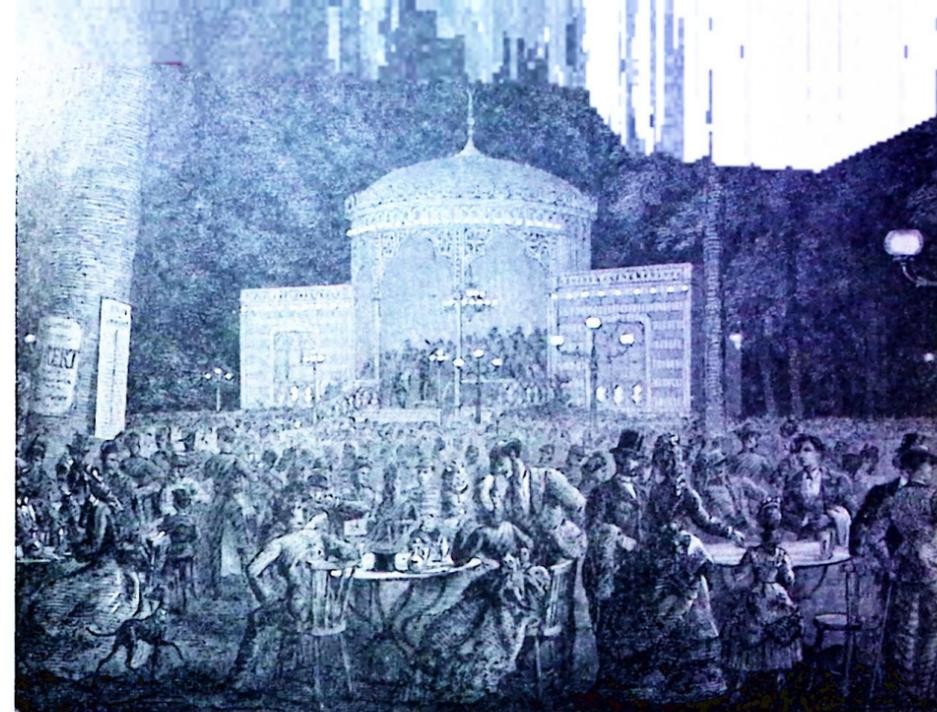
La discussion se termine sur un éclat de rire général et l'on adopte, à une seule voix de majorité, le projet d'éclairer le Parc par des candélabres à une lanterne.

* * *

Lorsque débute notre ving- tième siècle, le Parc Royal de Bruxelles s'appête à subir une dernière transforma- tion. Depuis longtemps, en effet, un projet de re- construction du palais du Roi est dans l'air. En 1904, les premiers travaux commencent. Afin de mieux dégager la nouvelle demeure de nos souverains, il est décidé de redresser complètement la place du Palais qui formera désormais un vaste quadrilatère. C'est la condamnation des bas-fonds du Parc et des arbres séculaires qui en sont le principal ornement. L'abat- tage ne se fera pas sans discussions passionnées, mais finalement « Le Globe Illustré », ardent défenseur du maintien des plantations, peut annoncer que le « mas- sacre » rapportera 2.700 F à la ville de Bruxelles. Ainsi se voit réalisé, avec quelque 80 ans de retard, le vœu de ceux qui, en 1826 déjà, préconisaient pareil aménagement afin de découvrir la façade du Palais du Prince d'Orange, actuel Palais des Académies. Les jalons furent même posés et il fallut l'énergique inter- vention de Guillaume I^{er} pour arrêter le travail com- mencé.

Depuis, le Parc se contente d'être le théâtre de mani- festations toute pacifiques. La plus fastueuse d'entre elles fut sans doute celle organisée dans la nuit du 22 juillet 1905, à l'occasion des fêtes patriotiques du 75^e anniversaire de l'Indépendance.

Voici comment la brochure éditée au lendemain des cérémonies relate l'événement : « Les inépuisables et brillantes ressources des décorations électriques mo- dernes, si gracieuses, si légères furent mises pour la première fois à profit pour éclairer le Parc par mon- sieur l'architecte Delpy qui avait bien voulu, en vue de la réalisation des projets formés, offrir gracieusement au comité son beau talent d'artiste. De grands portiques accusaient les entrées principales : en face du Palais de la Nation, en des formes nouvelles emprein- tes de « modern style » s'élevait à onze mètres de hauteur un cartouche élégant portant, en traits lumi- neux, la devise « Pour la Patrie ». Ce cartouche, fine- ment relié à deux immenses pilastres par des festons



Le Waux-Hall.

(Photo : Archives du Service des Recherches.)

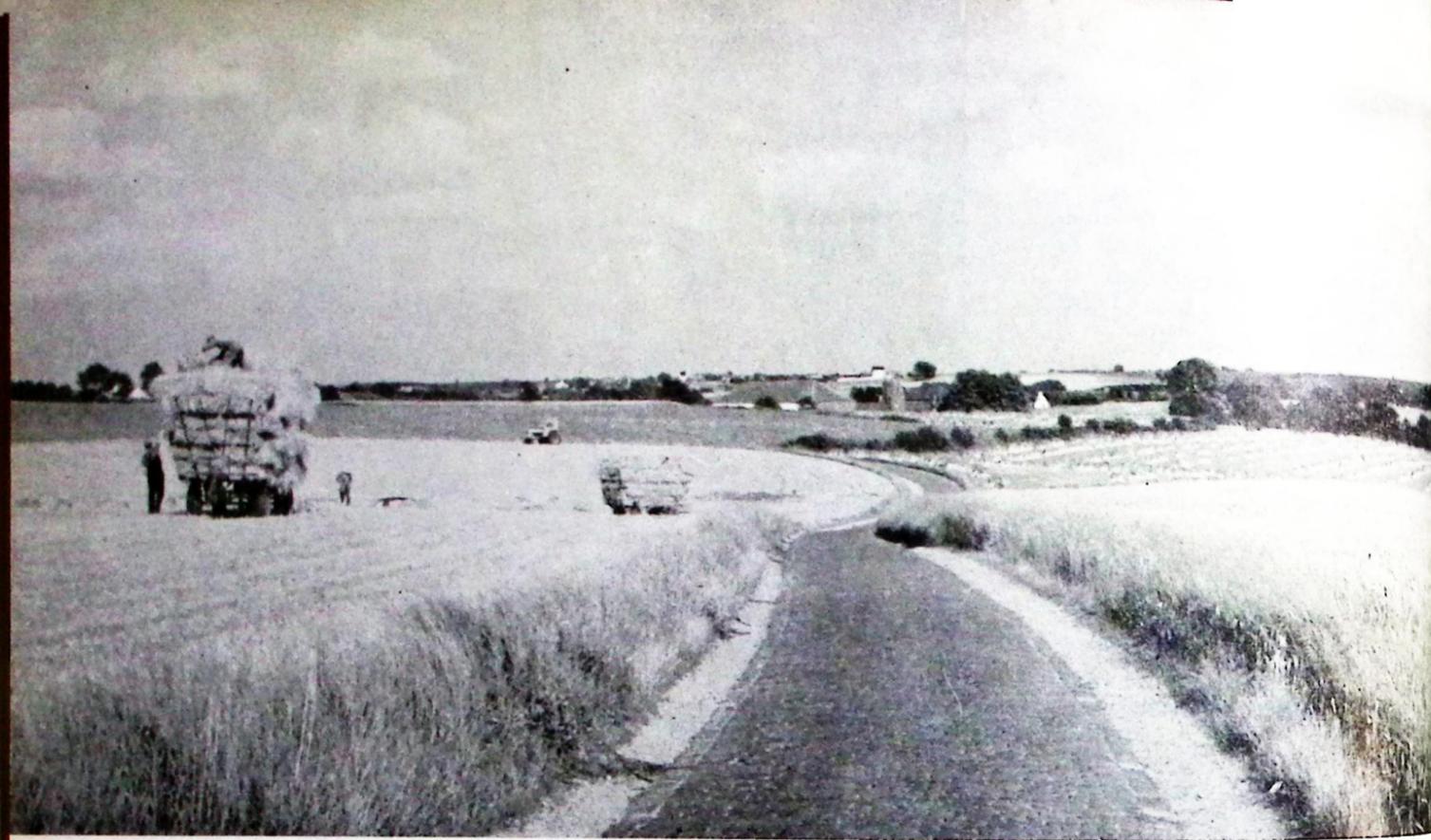
de lampes et de ballons aux tons chatoyants, formait le couronnement du portique principal. Vers le palais du Roi, l'allée centrale aboutissait à un motif déco- ratif conçu en style Louis XV, aux pilastres losangés, au fronton capricieux, où brillaient 400 lampes. Les voies diagonales représentaient à l'entrée de délicates arcades surmontées de la couronne royale dont les courbes élégantes étaient marquées par d'innombra- bles ballons aux couleurs variées. Des mâts de quatre mètres de hauteur, garnis de nombreuses lampes, ornaient le pourtour du grand bassin, se reflétant dans les eaux pour se multiplier à l'infini. Les fontaines étaient devenues lumineuses sous l'action de puissants projecteurs électriques dissimulés dans la feuillée (...). Il est huit heures. Les invités arrivent — Passablement de cohue aux portes d'entrée. Nuit sereine, assez sombre pour faire briller d'un éclat intense 10.000 lampes électriques (représentant 85.000 bougies) qui s'allument comme par magie et inondent de lumière, dans l'atmosphère délicieuse et paisible de ce beau soir d'été, les fraîches et gracieuses toilettes des dames, et les costumes chamarrés d'or et d'argent des cava- liers. Et, dans ce cadre admirable, un flot de 30 à 35.000 promeneurs émerveillés se porte bientôt des allées aux quinconces, des massifs aux bassins. »

* * *

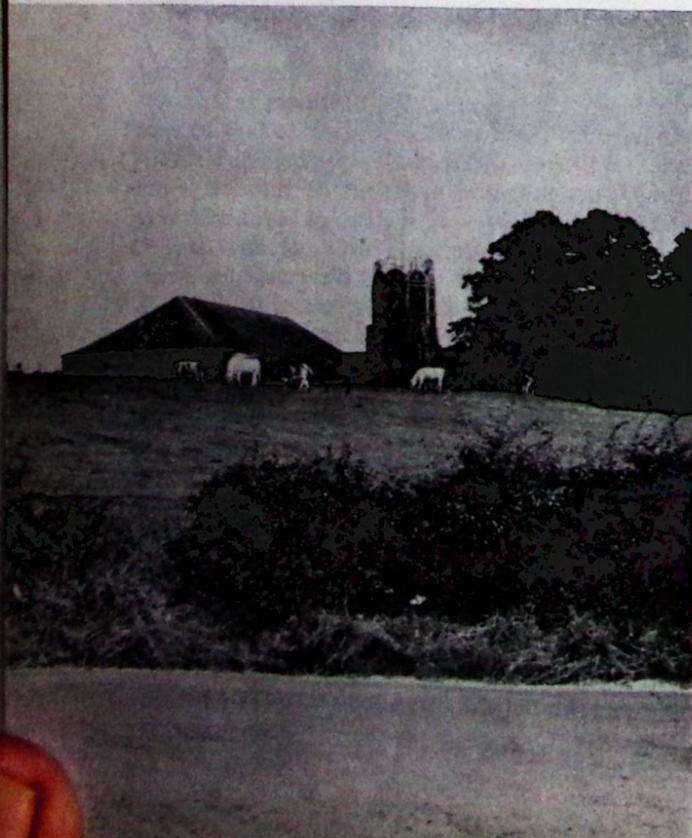
Le Parc Royal est aujourd'hui le dernier véritable poumon de verdure de la capitale. Que les maniaques du bull-dozer se souviennent toujours que, sans pou- mon, l'atmosphère d'une cité devient irrespirable... Il ne faut à aucun prix que Bruxelles, ville sans eaux, soit demain ville sans arbres.

Et rendons grâce à nos aïeux de s'être montrés plus sages que nous.

Georges WINTERBEEK.

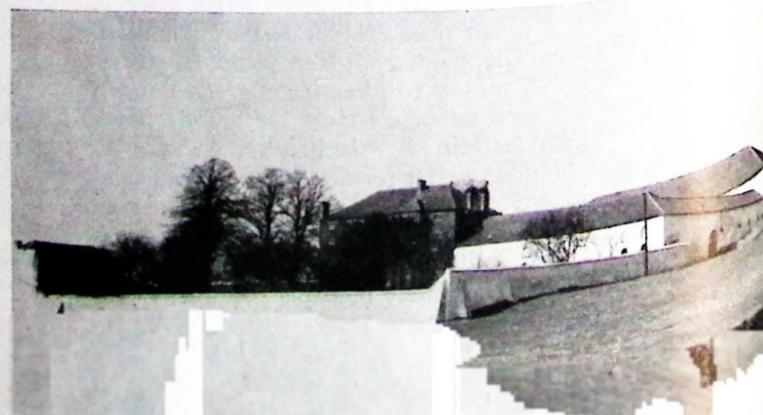


A la recherche



SOYONS optimistes ! Septembre nous apportera, sans aucun doute, de belles journées ensoleillées. Comment les utiliser ? Nous nous rendrons, tout simplement, dans notre Brabant si charmant, pour aller à la recherche du « premier village international Table Ronde, *Ohain* » et ce sera pour nous une merveilleuse détente, un enchantement, une joie nouvelle...

Dès le carrefour de la route de Charleroi et



du fameux chemin creux à Mont-Saint-Jean, qui fut si néfaste aux armées de Napoléon, partons en direction de la Ferme de la Papelette, tout en contemplant un reposant paysage où la moisson bat son plein.

La région de la Vallée de la Lasne ne manque pas de distractions... gastronomiques et Ohain-plage nous attend avec un sourire plein d'accueil.

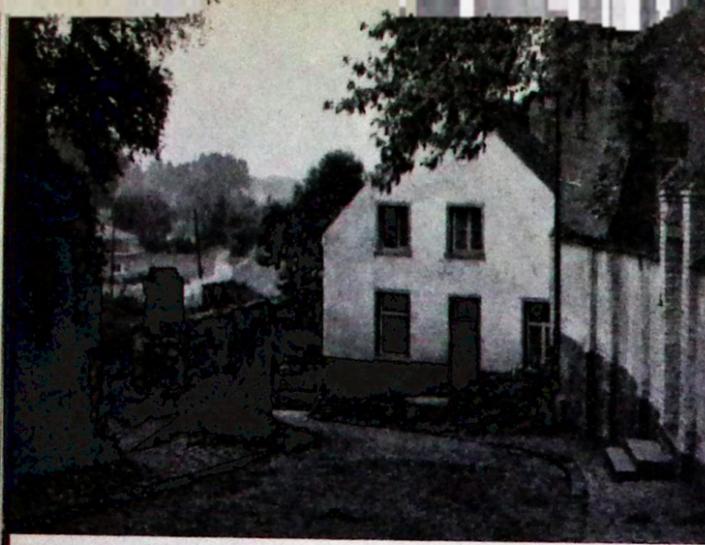


du
P
R
E
M
I
E
R
V
I
L
L
A
G
E

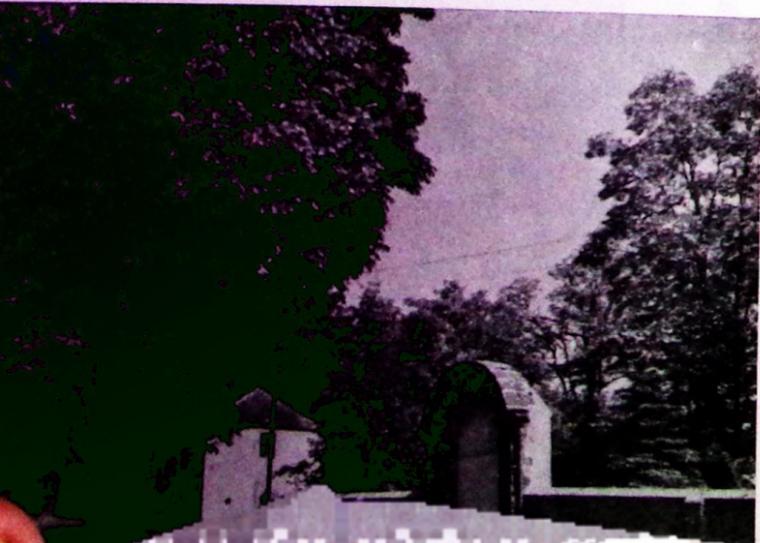


Non loin de là, nous trouverons, — si nous cherchons bien ! — les vestiges du château de Ficherfont !

Mais... tournons la page et voici OHAIN : oasis de calme et de fraîcheur, ravissante fête des yeux pour le peintre et le poète...

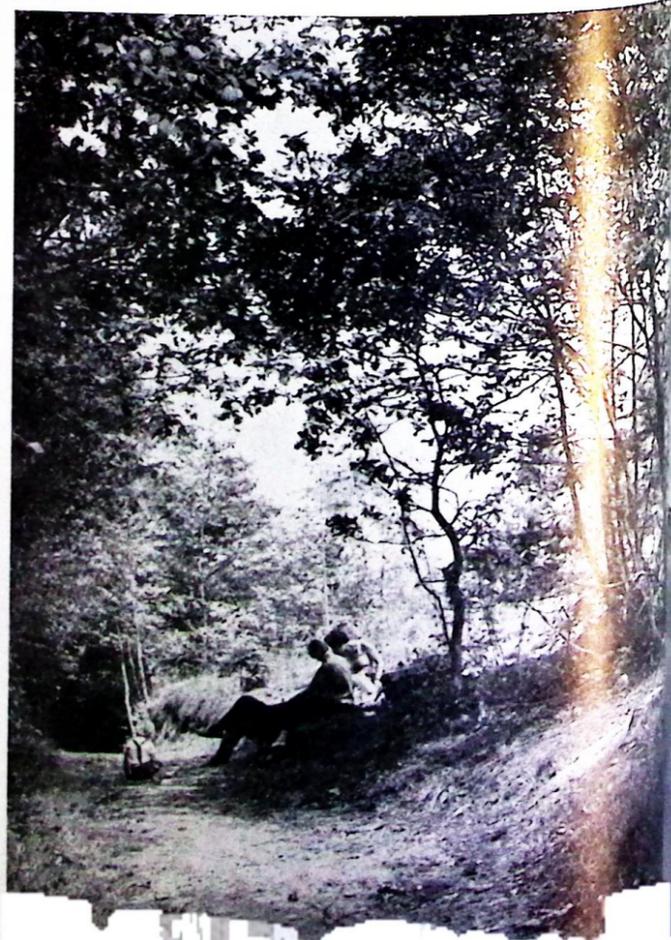


Un coin pittoresque et deux aspects de la place communale classée d'Ohain.



INTERNATIONAL

Que dirons-nous alors de la sauvagerie du bois d'Ohain sinon qu'il constitue une puissance d'appel incomparable ?



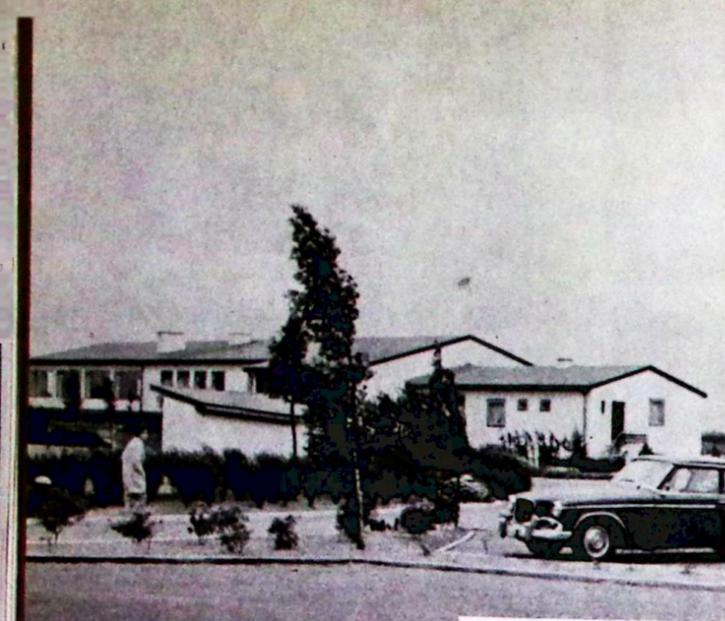
Aux environs d'Ohain, par un sentier touristique — que nous trouverons dans nos cartes Brabant —



TABLE RONDE

une véritable surprise nous attend dans cette riche campagne : le Royal Golf Club... dont nous trouverons au verso, les confortables installations.





Le chalet du Golf.
Photos : C. Bridoux.



Le sentier touristique
et un autre...

O H A I N



...sentier condui-
sant...



...à la chapelle
St-Jacques

La région

des Haute Senne Sennette et Samme

LA Senne, pour laquelle les Bruxellois n'ont que dédain, n'assume pas, tout au long de son parcours, les fonctions très prosaïques de grand collecteur. Avant d'être transformée en canal souterrain et d'être polluée par les eaux usées et les immondices, c'est une rivière charmante nouant ses méandres à des sites agrestes et bocagers. Elle reçoit le tribut de plusieurs aventureux cours d'eau parmi lesquels la Sennette qui, elle-même, se grossit de quelques ruisseaux au tracé non moins fantasque. La Samme est de ceux-ci.

La vaste région qu'arrosent les eaux de la haute Senne, de la Sennette et de la Samme est extrêmement intéressante. Elle s'étend sur deux provinces mais celles de ses localités offrant quelque intérêt touristique font partie, nonobstant leur situation de part et d'autre de la frontière administrative — une frontière sans postes de douane, sans barrières — d'un même groupement : l'Association des Haute Senne, Sennette, Samme.

Telles de ces localités, hennuyères aujourd'hui, ont fait partie jadis, du riche duché de Brabant. Une carte de 1579 situe Petit-Rœulx, Hennuyères et Ronquières en Brabant et rattache Haut-Ittre au Hainaut. Les singulières fluctuations des limites administratives n'ont pas eu d'influence sur la cordialité des relations unissant les habitants des agglomérations bâties au Nord et au Sud. Ils travaillent une même terre. Ils possèdent une même histoire et c'est un même horizon de douces collines de pierre et de blé qu'investissent leurs regards quotidiens.

Cette région, délimitée -- grosso modo — par les routes de Hal à Nivelles, de Nivelles à La Louvière, de La Louvière à Enghien et d'Enghien à Hal, est très accessible de partout. Il y a quarante ans, il n'en était pas ainsi. « Aux confins du Hainaut et du Brabant était encore, il y a quarante ans, rappelait, naguère Marcel Lobet, une épaisse forêt dont le silence était déchiré, de loin en loin, par le sifflet du tram à va-

Ittre. — Entrée du
Musée de la Forge.

pour qui conduisait au bout du monde, à Virginal... Aujourd'hui, par contre, comme le faisait remarquer le poète Gérard Prévot, « Il est si simple de prendre le train pour Virginal ». S'il est aisé d'atteindre la région par le rail, il est plus commode et plus rapide encore de s'y rendre par route. Le problème des déplacements, actuellement, n'offre plus aucune difficulté.

Parcourons, au gré de notre caprice, cette région toute de quiétude rustique et sylvestre, riche en mérites paysagers, architecturaux et folkloriques. Rendons visite tout d'abord, si vous le voulez bien,



à ces clairs villages du roman pays qui, vivant au large de campagnes généreuses, constituent de véritables oasis pour l'homme des cités fébriles et bruyantes.

Voici donc, en tout premier lieu, Braine-le-Château, Haut-Ittre, Ittre, Oisquercq, Virginal... Il y aurait beaucoup à dire au sujet de chacune de ces petites agglomérations mais, à la nomenclature aride, au commentaire prétentieux et fastidieux, nous préférons la notation impressionniste, l'image que rehaussent les teintes délicates du souvenir.

Voici donc Braine-le-Château avec, sur sa placette, sur son promontoire de terre battue, son pilori médiéval. Le Moyen Age est à portée de regard. A deux pas, l'ancienne maison du Bailli profile, sur le ciel, son pignon en escalier tandis que là, derrière son mur de clôture, le vieux château mire, dans l'eau de ses douves, ses murailles crénelées. En bordure du parc castral, un chêne pluriséculaire se souvient du malheureux comte d'Egmont et, plus loin, des enfants, accoudés au parapet d'un pont, regardent l'eau d'un bief et la roue à aubes de l'ancien moulin. Toute une page du passé subsiste. Les pierres restent. Les hommes passent. Cependant, dans l'église, non loin du maître-autel, un chevalier attend patiemment la résurrection qui lui rendra le beau décor de sa vie. Il repose, émuant gisant d'albâtre, et nul ne sait quels sont ses rêves.

Haut-Ittre garde, de son passé, une magnifique église occupant le centre d'un tableau que, si nous étions artiste, nous voudrions perpétuer sur la toile. Tout autour de l'antique sanctuaire, ce ne sont qu'humbles maisons, fermettes, prairies d'un vert bien frais, arbres déployés en éventail, haies délimitant la propriété de chacun...

On pourrait, dans ce coin du Brabant, se croire transporté en Ardenne. Les bois se massent, ici et là. Les collines font le gros dos. C'est derrière l'une d'elles, ronde comme une épaule, que monte le clocher d'Ittre. Ce clocher signale une belle et spacieuse église, décorée avec prodigalité, pleine de reliques et d'œuvres d'art, éclairée par le mystérieux sourire d'une Vierge miraculeuse perdue parmi les ex-votos. A deux pas de là, une vieille forge avive la flamme de son foyer. Le bon vieux temps des charrons et des rouliers se perpétue en ces lieux où le bonheur accroche des dizaines de fers à cheval !

Le chemin descend vers la vallée, vers le canal, en laissant à sa gauche une ferme qui, elle aussi, parle d'un passé tout de simple labeur. Un pont franchit la route d'eau, près d'une écluse. Les chalands passent d'un bief à l'autre. On applique, à leur profit, le principe immémorial des vases communicants ! D'un côté comme de l'autre, le canal file entre deux rangées de peupliers, ruban de mercure argenté où des reflets de ciel allument de bleuissants éclairs.

De l'autre côté du canal, presque au sommet du coteau, voici Virginal. Nous passons, peu après avoir franchi le pont, près de la vieille tour d'Asquemont, maillon d'un système de défense datant des premiers temps de la féodalité. Le chemin monte, en serpentant, vers le village, vers ses archaïques petites maisons voisinant avec d'autres, datant du siècle dernier ou de celui-ci, et vers son église où il convient d'admirer, notamment, la chaire de vérité. Un authentique bijou !

Oisquercq n'est pas loin avec son château, son moulin, ses chapelles et, surtout, le joyau de sa petite église. Elle est exiguë comme un oratoire mais, entre ses murs, réunit toute une gamme d'émouvantes œuvres d'art : vitrail du XVI^e siècle, tableaux, statuettes, chaire de vérité, jubé, portes et linteaux (dont l'un millésimé 1652), dalles funéraires de Nicolas Hasnon, de Paul Compas... L'éternité n'a pas séparé le sire Englebert d'Ailly et son épouse Jeanne de Luxembourg dont les effigies en relief s'inscrivent dans la même pierre.

Là-bas, à l'Ouest, le Brabant se développe : vallonnements, nature bigarrée. Là-bas, c'est Quenast et ses carrières de porphyre visitées jadis. D'immenses cratères s'élargissent et, perdus dans les profondeurs, les hommes ont l'air de fourmis accomplissant une œuvre de géants. Là-bas, c'est Rebecq-Rognon, sa haute église et sa cure, son monument à Solvay, son jeu de balle, son moulin, le bruit de l'eau qui cascade, le chant des oiseaux dans la campagne et le souvenir du poète Jean-Baptiste Rousseau qui y vécut quelques-unes de ses dures années de bannissement...

On passe d'une province à l'autre sans le savoir. Braine-le-Comte nous accueille. Elle a orné ses fenêtres de fleurs pour faire bonne impression. L'église se tient en sentinelle au bord de la route. Il faut y entrer : son jubé, surtout, est admirable. Mais il y a aussi, son retable, ses stalles, ses boiseries... L'hôtel de ville somme son architecture Renaissance d'un gracieux campanile tandis que, à deux pas, la chapelle des Récollectines — désaffectée — déploie à la vue les volutes de son pignon baroque.

La vieille tour d'Asquemont maillon d'un système de défense datant de la féodalité.

Photo : De Sutter.



Un joli coin de Rebecq-Rognon.

Enghien, dans l'église des Capucins, une plaque de marbre de Gènes conserve son épitaphe. Après Steenkerque, qui possède aussi un antique château, plusieurs chapelles riantes, d'anciens moulins, un trou de carrière abandonné, des fermes d'autrefois, voici Petit-Rœulx. Petit-Rœulx-lez-Braine ou, mieux, Petit-Rœulx-la-Coquette ! Une pittoresque église, un moulin dont la meule tourne encore — mais rarement — une chapelle historique, d'anciens chantiers d'extraction de la pierre et des panoramas exaltants sont quelques-uns des éléments formant l'agréable décor de ce village. Voici aussi, un peu à l'écart, Horrues et Thoricourt. Horrues, où — comme à Steenkerque, comme ailleurs — nous retrouvons la Senne coulant à travers prés et y composant des paysages à la Breughel (le Breughel du *Dénicheur*), et Thoricourt-la-verdoyante, ses chapelles, son église pavée de pierres tombales discrètement éloquentes, son bois de Cambron et ses grandes métairies où les saisons commandent le travail. Voici aussi Chaussée-Notre-Dame-Louvignies dont le Sanctuaire du XIII^e siècle offre quelque ressemblance avec ceux de Soignies et d'Horrues. Là aussi, nous nous pencherons sur plusieurs belles dalles funéraires. Toutes les églises de la région sont, de la sorte, pavées d'histoire, bâties sur un passé remontant jusqu'à César. Les légions romaines ont labouré ce sol ardent que d'innombrables générations ont fécondé de leur sueur, de leur sang et de leur amour.

Sur le chemin du retour, nous irons saluer Hennuyères et son église du XVI^e siècle abritant — elle aussi — de magnifiques monuments funéraires. Puis, par le bois de la Houssière, avant-garde de la sylvosonienne, nous descendrons vers Henripont :

Vous ai-je aimé les jours des beaux pèlerinages

A Notre-Dame d'Henripont,

Quand bourdonnaient sur les jardins les vieux répons

Et qu'on menait les enfants sages

Vers les Saint-Jean bouclés de nos villages...

La chapelle de Notre-Dame, dressée sur un promontoire, domine un ample, harmonieux, reposant paysage. Là-bas, ce sont les deux Ecaussinnes. Là-bas, c'est Ronquières.

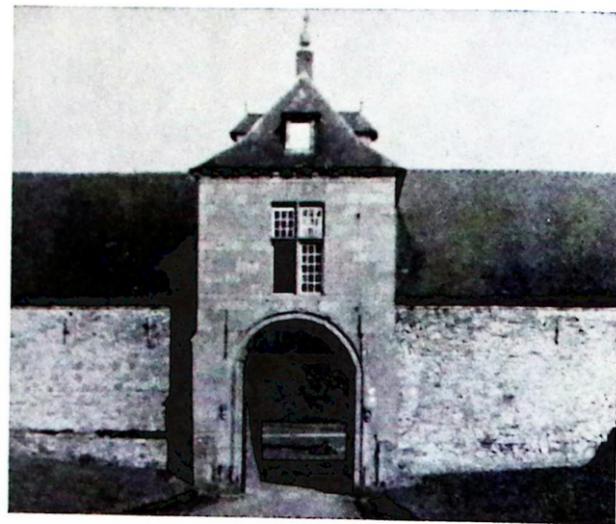
Les filles qui désirent se marier se rendent à Thoricourt, à la chapelle du Bon Dieu de Giblon, ou à Ronquières, ou à Ecaussinnes. A Ronquières, elles y sont invitées par les célibataires « repentants » de la localité. A Ecaussinnes, elles sont conviées par la « Reine du Gôter »... qui, bien entendu, ne manque pas de faire appel, d'autre part, aux candidats masculins au mariage.

Nous n'avons pas le loisir, malheureusement, de faire incursion dans le folklore et nous contenterons,

Que ne pouvons-nous nous attarder davantage ! De chacune des localités de la région des Haute Senne, Sennette et Samme, il y aurait bien plus à dire que quelques mots rapides. Comment s'y prendre, ainsi, pour définir, en trois ou quatre phrases, la noblesse et le charme de Soignies, le climat et les particularités d'Enghien ? Soignies, la cité de saint Vincent, profile au loin la masse de sa grise collégiale, immense châtre, prestigieux reliquaire, véritable musée dont cinquante pages comme celle-ci n'épuiseraient pas les ressources. Il faut visiter à loisir ce vieux temple, voir la chantrerie, rendre visite au vieux cimetière, entrer dans la chapelle de la chaussée de Bruxelles, se promener dans les étroites petites rues emmurillées, se métamorphoser en chasseur d'images. Quant à Enghien, il faudrait aussi davantage que quelques lignes pour la décrire, inventorier ses curiosités. Voici, vigoureuse comme un beffroi, la tour de son église. Voici son vieux pont cintré. Voici son couvent. Voici le souvenir de son château d'Arenberg et les vestiges d'un parc dont la splendeur eût fait pâlir d'envie, jadis, Belœil, Versailles et Fontainebleau.

Puissance d'appel des petites villes de Brabant et de Hainaut ! Pressante invitation des villages ! Les voici dispersés comme pièces d'un jeu d'échec sur le damier des cultures. Voici Steenkerque et sa campagne agréable à l'œil, son église et son admirable tombeau, le souvenir de la terrible bataille du 3 août 1688 où le jeune prince de Turenne, petit neveu du grand général, perdit la vie comme de nombreux autres combattants dont le marquis de Bellefonds. A

cette fois, de parcourir les deux Ecaussinnes — le grand et le petit village —, de voir leurs deux châteaux — celui de la Follie, celui des comtes van der Burght — et les églises Saint-Remy et Sainte-Aldegonde. A Ronquières, nous entrerons dans l'église, nous arrêterons devant le vieux moulin et devant telle ferme du XVIII^e siècle — déployant largement sa façade princière — et nous promènerons le long du canal, gravirons la butte des Petites Ardennes et, de là-haut, contemplerons longuement, afin d'en garder à jamais le souvenir, un site que les travaux d'aménagement de la voie navigable et la construction d'un plan incliné destiné à racheter une dénivellation de 68 mètres vont modifier de fond en comble.



L'entrée du Château de la Follie à Ecaussinnes d'Enghien.

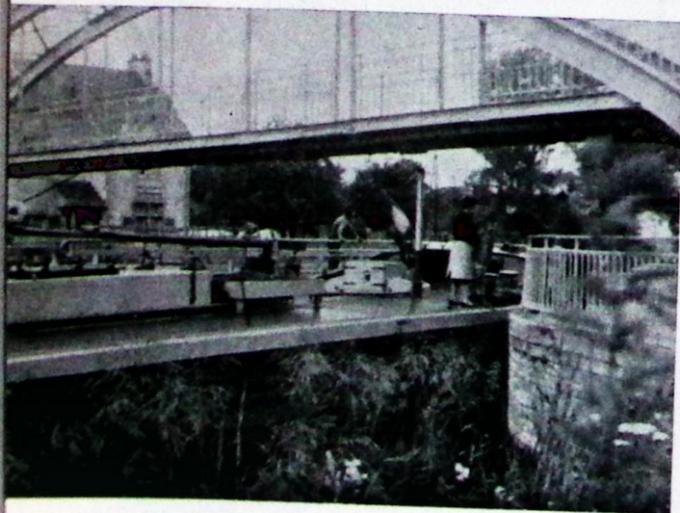
(Photo : J. Delmelle).

C'est en suivant le canal que nous atteindrons, via Feluy — beau village gris et bleu possédant plusieurs châteaux, une église remarquable, de vieilles maisons caractéristiques — et Arquennes — nous y rendrons visite à l'église, édifiée sur une butte, et à la chapelle Notre-Dame-du-Bon-Conseil, de style Renaissance —, la vieille capitale du roman pays de Brabant : Nivelles.

Nivelles, c'est une invraisemblable accumulation de fastes. Le Jacquemart doré, accroché à l'une des tours de l'antique collégiale, nous les raconterait intarissablement s'il pouvait parler ! Il se contente de marteler le temps qui passe et de dresser, au-des-

Une péniche passe au pont d'Arquennes.

(Photo : J. Delmelle).



sus de la collégiale, le fier symbole de son esprit narquois et de son inébranlable confiance en l'avenir.

Le Jacquemart, donc, nous appelle. Dévasté par la guerre, le centre de la petite ville a été reconstruit. Des immeubles clairs entourent la collégiale resurgie de la nuit des temps, édifiée sur une foule d'ossements. Visitions-la, de même que son sous-sol, et rendons-nous au musée archéologique, attardons-nous devant telle maison évocatrice et devant la fontaine-perron d'un fin profil gothique. Puis, allons voir le parc de la Dodaine, ses cygnes et ses fleurs, sa Diane chasserresse, les quatre statues monumentales de Ducaju et les belles installations sportives qui suc-



La Diane du Parc de la Dodaine à Nivelles.

(Photo : J. Delmelle).

cèdent au reposant jardin qu'anime le frémissement des eaux.

Et c'est avec regret, mais riche d'impressions et de lumineux souvenirs (et les souvenirs sont les seules choses que nous laisse la fuite des jours), que nous regagnons le bercail. Les routes ouvrent leurs perspectives dans toutes les directions : Bruxelles, Namur, Hainaut. La région des Haute Senne, Senette et Samme se situe au carrefour de nos loisirs.

Joseph DELMELLE.

LE CHATOYANT DOMAINE

des métiers d'art

brabançons

Parcourons-le

en
visitant

l'
EXPOSITION
de
WAVRE

(Hôtel de Ville)



Jef Vaes. — Table de céramique, montage en bois.

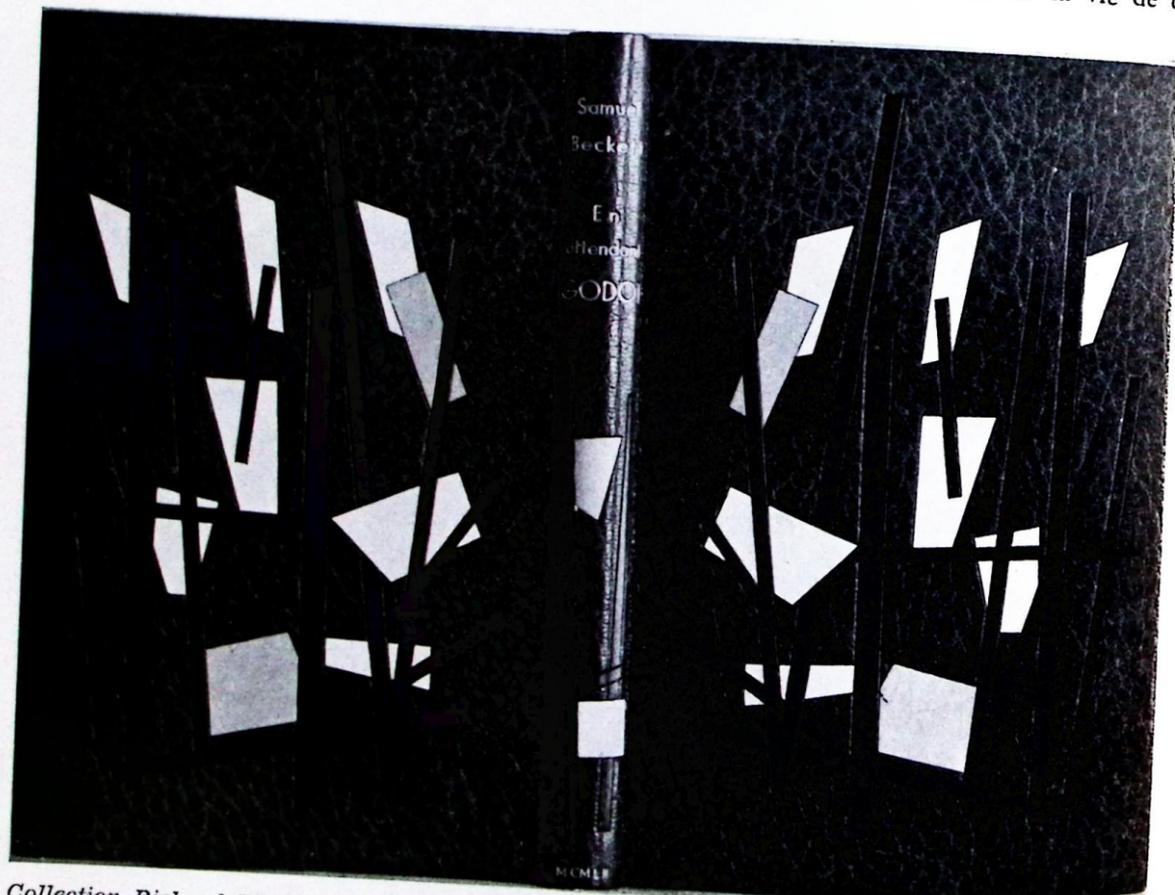
VOICI plus d'un demi-siècle que reflourissent dans notre pays, les métiers d'art. Ce fut à la fin du siècle dernier, le réveil de la Belle-au-Bois-Dormant sur laquelle se penchèrent à point nommé les novateurs de la génération du baron Horta. Plus d'un demi-siècle de recherches tout d'abord vécues par les élus et les initiés. Mais le temps des belles moissons vint après la Libération lorsque, parallèlement à la dictature toujours plus envahissante de la roue et de la bielle, les jeunes artistes affirmèrent la supériorité de la forme sur le plus subtil engrenage, la précellence du rêve sur le cerveau électronique.

L'objet de fabrication populaire, la potiche façonnée à la chaîne, tout ce qui visait à l'égalisation du luxe par le bois et au charme médiocre, allait battre en retraite. La technique douillette du juste milieu s'anémia rapidement. Les formes frustes ou dépouillées s'imposèrent. Depuis une dizaine d'années, elles n'ont cessé d'osciller entre deux pôles d'attraction : l'esthétique pure de l'objet d'usage courant et l'éternel recours au baroque.

L'Industrial design a touché de sa baguette magique le vieux téléphone de style nouille pour en faire une jolie vague. Mais l'influence du style adapté à la fonc-

esprits ont souhaité, il y a quelques années, que ce décorateur soit le fidèle serviteur d'un confort né d'un fonctionnalisme rationnel et compréhensif. Les artistes dévoués à la cause et à l'illustration des métiers d'art se sont passionnés pour les formes nouvelles; ils ont voulu épauler les éléments d'une civilisation en pleine révolution.

La qualité du style doit opérer dans les grands édifices comme dans le plus modeste salon où la nécessité de la logique et du goût se fait sentir. La mission sociale de l'artiste est de servir les intérêts de la collectivité en organisant le cadre de la vie de ceux qui



Collection Richard Török.

Une reliure de Micheline de Bellefroid.

tion tend déjà à faiblir : la fantaisie et le fantastique reprennent le dessus dans l'aventure des formes. Eternel flux et reflux de la sensibilité toujours avide de ce qu'elle a rejeté un jour...

Mais il est essentiel que les problèmes posés par la décoration d'un intérieur rejoignent le souci d'harmonie qui préside à la naissance de toutes les disciplines créatrices.

Le décorateur contemporain doit s'efforcer de servir, par l'efficacité de ses sentiments esthétiques et de sa technique, la sensibilité de son temps. De bons

sont accablés de tracas et retenus le plus souvent dans un petit espace et par des moyens limités.

Il convient de louer les Offices provinciaux des métiers d'art : ils centralisent les efforts dispersés et organisent des expositions d'ensemble qui, peu à peu, élargissent le cercle du public. De ville en ville, se créent naturellement de nouveaux centres d'intérêt.

La jeunesse découvre ainsi que tous les arts sont nobles et qu'il est un niveau d'égale qualité pour une peinture, une céramique, une tapisserie ou une sculpture. Le désir de posséder un bel objet est comme un



Cerabel. — Décor Mary Dambiermont.

coup de foudre. Qui dira la vie secrète de l'objet ? Dans l'œuvre de Vermeer de Delft, il a autant d'importance qu'un visage.

Et voici que nous sont présentés, une fois encore, une moisson d'œuvres nouvelles qui, de la reliure à la tapisserie, nous permettent de parcourir le chatoyant domaine des métiers d'art brabançons. C'est le jardin d'Armide où les arbres ont des racines qui plongent dans l'humus du Moyen Age. Mais ici les sortilèges sont bien contemporains. Dans les laines féeriques de la tapisserie, le visiteur retrouvera le décor de la légende et dans le miroir d'une céramique, le reflet de son propre visage.

Hier un jeune couple se fit annoncer dans un atelier où une de nos jeunes artistes les plus en vue crée ses grands cartons de tapisserie. « Nous sommes fiancés, dirent-ils — et nous préférons une tapisserie à une bague; voulez-vous illustrer le thème de notre amour ? ». N'est-ce pas un signe émouvant ?

Paul CASO.

Le vernissage s'est déroulé en présence de nombreuses personnalités. M. J. Peeters, député et bourgmestre, a remercié l'assistance parmi laquelle MM. Kestelin, greffier provincial; M.-A. Duwaerts, secrétaire général de l'Office; Mlle Stassen, secrétaire; M. Van Assel, décorateur.

M. Courtoy, député permanent, a présenté le show qui groupe les œuvres d'une cinquantaine d'artistes brabançons.

Boutons de Manchette. — Mies De Wilde.



L'exposition restera ouverte jusqu'au 17 septembre, tous les jours (lundi et vendredi exceptés).

EN MARGE

PROMENADE à travers une brochurette de « LA BELLE EPOQUE »

POUR enchaîner quelque peu au pétillant « Midi du Tourisme » du 19 mars dernier « La Vie quotidienne à Bruxelles à la Belle Epoque » par M. G. Winterbeek et au commentaire-questionnaire de M. Yves Boyen dans le n° 4 d'avril de la Revue, nous nous sommes plu à feuilleter pour la N^{me} fois une petite brochure datant de la Belle Epoque.

Tout gamin, il m'échut des fois le privilège de pouvoir accompagner mes parents à la Ville. Nous n'habitons pas fort loin de la Capitale — 8 km — Toutefois, il fallait y aller en train : un petit tortillard à locomotive avec longue cheminée encore et qui mettait vingt minutes, en s'arrêtant aux trois gares intermédiaires, pour atteindre la gare du Midi. Pas l'actuelle bien entendu, mais celle à l'imposant portique que les plus de vingt ans ont bien connu.

Un « tram-car » sur quatre roues ferrées, non sur rails, tiré par un cheval venait s'arrêter régulièrement devant la sortie et faisait la navette entre les gares du Midi et du Nord par l'avenue du Midi (actuellement baptisée avenue de Stalingrad !) rues du Midi, des Fripiers, rue Neuve et place Rogier.

J'y ai pris place maintes fois en compagnie de mes parents qui avaient affaire aux environs de la Grand'Place et je ne comprenais pas pourquoi nous n'empruntions pas les trams « roulant sans chevaux et avec un long bâton dessus ». Cela coûtait plus cher,

La gare du Midi avec son imposant portique.



Le grand bassin du Parc de Bruxelles, peu avant 1900.

ces lignes étaient divisées en sections et, au surplus, en 1^{re} et 2^e classe, d'où : 10, 15, 20 et 25 centimes pour certains trajets et le « tram-car » n'avait qu'un prix unique de 10 centimes.

En ce temps-là, cinq centimes cela représentait quelque chose, comme nous pourrions en juger ci-après.

Mon père étant un frère de lait de Prosper Wielmans, l'un des fondateurs de la brasserie, nous terminâmes la plupart du temps notre randonnée dans un des établissements de celle-ci au Centre et qui, à ce moment avait déjà englobé le bâtiment de l'ancienne Caisse d'Epargne dont le groupe sculptural orne encore la façade du fronton.

Ce fut au cours d'un de ces repos qu'un des garçons, en tenue de l'époque : courte veste, en alpaca noir semi-brillant, s'arrêtant à la ceinture en haut d'un long tablier blanc tombant à ras du pantalon (1) me remit un petit album illustré que je ne lâchai à aucun prix. Je revois toujours la figure rayonnante du « garçon » qui remarqua le plaisir immense qu'il me procura et le regard reconnaissant de mes parents lui confirmèrent sa satisfaction... et la mienne.

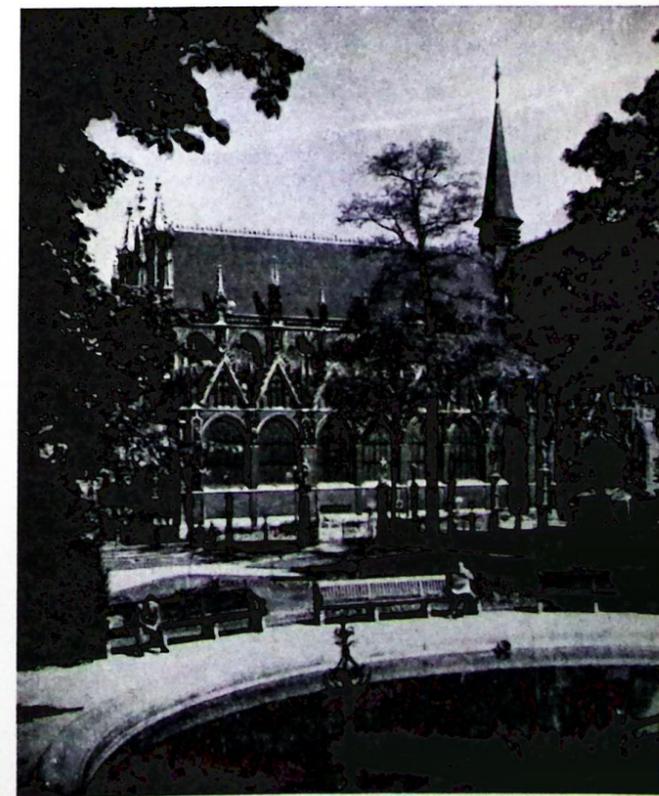
Conservateur par nature, j'ai la petite brochure devant moi qui me rend encore heureux parce qu'elle me fait redécouvrir tellement de choses attachantes. Voulez-vous me suivre à travers ces pages dont la plupart sont illustrées ?

La couverture, en couleurs (déjà !) donne l'ensemble de l'immeuble avec vue sur la gare du Nord et les piétons, cyclistes, voitures à chevaux passant dans tous les sens, sans avoir l'air de se presser ni de se soucier du tram électrique qui s'amène.



Le théâtre de la Monnaie au début du siècle. (Photo : Olbut).

Le farniente du Sablon. (Photo : De Sutter).



Les pages imprimées à l'intérieur comportent, en trois langues, les prix demandés à l'hôtel. Tenant compte de ce qu'il s'agissait ici d'un de nos établissements des mieux cotés et qu'il doit encore figurer dans les guides avec le nombre maximum d'étoiles derrière la citation, il est curieux d'y relever quelques indications quant aux prix mentionnés : service, éclairage électrique, chauffage compris.

Chambres avec tout confort jusqu'au téléphone avec l'étranger — il y en avait 500 — de 5 F à 20 F.

Déjeuner, dîner variant de 4 à 7 F (naturellement avec potage, 2 ou 3 plats, dessert et — pour certains — vins compris).

Voilà pour le bourgeois.

Suivent quelques photos : une première vue de la Grand-Place — vide ou à peu près — quelques voitures, « appelées vigilantes » à cheval et cocher en haut de forme luisant, quelques personnes déambulant tout à l'aise. Une autre nous montre le marché aux fleurs aux vieux parasols qui ne semble pas aussi animé que celui de Nice : on lambine, on bavarde, pas une automobile et encore moins un autocar. Que ces gens semblaient heureux ! et, ma foi, je puis vous l'assurer, ils l'étaient...

Le Jardin Botanique — non amputé.

La Colonne du Congrès où ne dormait pas encore le héros inconnu que — de temps à autre — on voit encore salué par un brave aux cheveux blancs. D'autres — et pas mal — passent et... se demandent pourquoi l'on peut bien saluer !...

Le Parc, le square du Petit Sablon où tout le monde semble jouir de ce farniente de l'époque.

Comme l'hôtel dont question au début n'était pas accessible à toutes les bourses, il y en avait d'autres — non loin de là — où il y avait moyen de se restaurer à des conditions bien plus modestes et je m'en voudrais de terminer sans narrer ce qui m'arriva plus d'une fois vers 1912-13, devenu jeune homme. J'adorais le théâtre et le dimanche, je prenais des fois le tortillard à 2 h 11 en mon village, ce qui m'amenait en Ville juste à temps pour la matinée, soit à la Monnaie, soit aux Galeries, soit au Parc. Après le spectacle, j'allais me restaurer ou bien au Continental (2) ou bien au Clarenbach (3) tous

deux disparus. Et voici mon compte dépenses de cette sortie : train — aller et retour — F 0,50; théâtre : vestiaire-programme et pourboire compris : F 1,50; copieuse restauration arrosée d'un Munich authentique : F 1,15. Total : F 3,15. — Trois francs quinze centimes ! Ne croit-on pas rêver ?

Tenant compte du chiffre indexé par certains économistes, pareille distraction coûterait F 3,15 x 30 = F 95. — Essayons cependant de la refaire au prix du jour :

Train	F 14,—
Restauration identique ou à peu près	55,—
Théâtre : avec accessoires	60,—
Munich (4)	16,—
Pourboire	10,—

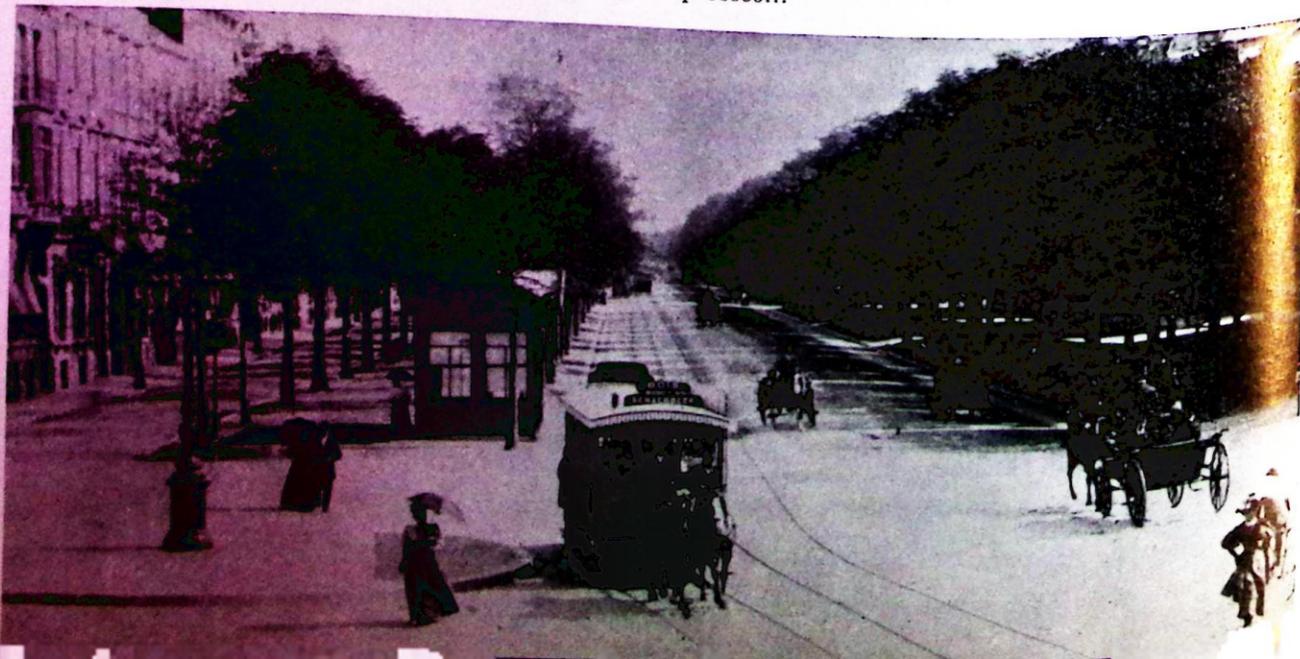
F 155,—

Il faut certes faire une part à la façon de voir tout cela avec ses yeux de vingt ans, mais objectivement parlant : situations améliorées de la masse, lois sociales et les soi-disant facilités en résultant nous regretterons toujours et nous ne sommes certainement pas les seuls — notre costume du « dimanche » en fin peigné, sur mesure avec deux essayages à F 35,—; nos excellentes bières — parmi lesquelles d'authentiques nutritives, sans en abuser bien entendu — sortant de réelles cuves où le froment et le houblon se mariaient et que l'on payait 12 centimes le demi et non 33 centilitres avec une jarretière de 5/6 centimètres ce qui donne environ 25 centilitres à 7 ou 8 F.

Nous avons vécu les trois époques : avant 1914, puis l'entre-deux guerres et actuellement 45/62 — et nous pouvons vous affirmer avoir regardé ces différentes périodes avec les yeux qu'il convenait à pareilles constatations. Pour répondre à la dernière phrase de M. Yves Boyen, nous sommes très heureux de constater que le standing de vie de la grande masse s'est amélioré. D'autre part, le clinquant des mondanités continuera son existence malgré tous les bouleversements et les gagne-petit ne manqueront pas une occasion pour ne pas « croupir dans une effroyable indigence ».

Ce que nous regrettons infiniment, c'est que ce standing a extirpé la camaraderie profonde, cette camaraderie qui fit dire jadis : « Quand trois Belges se trouvent ensemble, ils font une « chocheté ».

A cette époque, on pouvait déambuler à l'aise, avenue Louise. Le fiacre et le tram à traction chevaline constituaient des moyens merveilleux pour les gens pressés...



Des groupements, tels que : Post-scolaires, cours de danse et de maintien, cercles d'excursions, phalanges musicales et tant d'autres dont chaque réunion était une réelle manifestation de cordialité et d'amitié, combien en restent-ils ?

Une de nos phalanges musicales, créée en 1872 par le grand-oncle de notre Princesse Paola (5) avec l'auteur de mes jours, ayant conquis toutes les distinctions dans les différentes divisions aux concours tant étrangers que belges, devait fêter ses 90 ans d'existence cette année. Au prix d'efforts inouïs et presque désespérés, les dirigeants parviennent, de temps à autre, à réunir quelques éléments au pupitre, alors qu'à ces concours ils étaient parfois 110 exécutants (6).

Je me souviens, avant 1914, après un concert donné à la Grand'Place de Bruxelles, ce corps de musique traversait — sans encombre — la place de la Bourse suivi d'une foule de Bruxellois en liesse et où bourgeois et prolétaires étaient bel et bien de la partie. Et tous ces gens étaient très heureux !...

C. DERIE DU BRUNQUEZ.

(1) Et que l'on voit encore à l'avenue de la Victoire, à Nice, dans un établissement qui ressemble de nos jours à 100 % à l'hôtel dont nous parlons.

(2) Où l'on trouve en ce moment une exposition automobile.

(3) Occupé par un cinéma : « le Français », je pense.

(4) D'une densité moindre qu'en 1913.

(5) Le Baron d'Aneshan.

(6) Dans le domaine du théâtre amateur, nous devons reconnaître que si, à côté d'une phalange musicale il existait un cercle d'art dramatique — et ce dans chaque commune ou moindre village reculé des Ardennes ou de la Campine — nous constatons actuellement une évolution remarquable de ce théâtre.

Malgré le « twist » et autres excentricités, des jeunes et des moins jeunes se consacrent entièrement à interpréter du Molière ou du Camus; du Goldoni ou du Peter Ustinov — du classique au moderne — et cela après leurs journées de travail ou de bureau.

J'avoue volontiers que la qualité actuelle ne le cède en rien aux interprétations des cercles dont je fis partie « à la Belle Epoque », — et bilingues ! — le choix des œuvres étant peut-être plus éclectique aujourd'hui.

VISAGES de nos MÉTIERS d'ART en BRABANT

Avec la série de portrait-interviews que nous vous présentons ce mois-ci, le rideau tombe — momentanément — sur le domaine de l'artisanat à base de métal. Il y eut une série consacrée aux émailleurs (« Brabant » de mai) et une série sur les bijoutiers (« Brabant » de juin). Voici ceux de nos artisans brabançons qui pratiquent la sculpture métallique, l'orfèvrerie religieuse et la ferronnerie d'art. Ils sont cinq parmi nous...

Sous l'étiquette « MÉTAL BATTU »



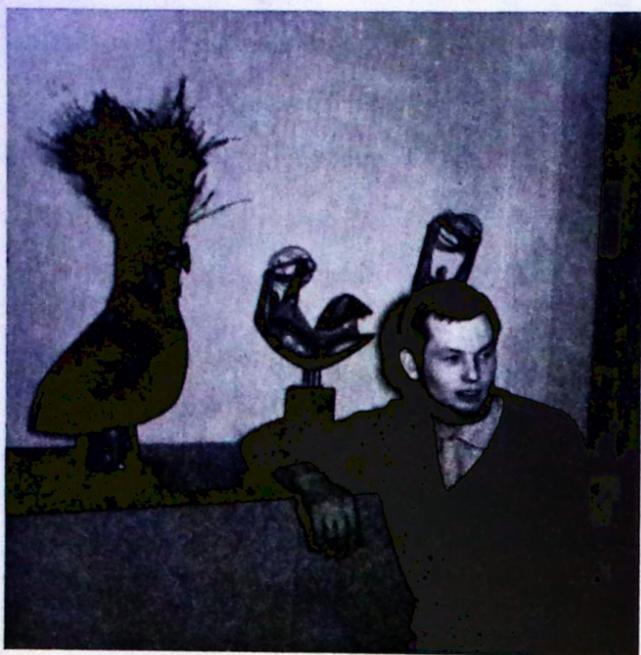
Dans le domaine artistique comme en technique industrielle, on considère comme un art supérieur la faculté de jouer avec le feu, de le maîtriser, de le mater, puis de lui rendre sa liberté, de laisser agir sa fantaisie créatrice d'effets inattendus. Utilisé pour le travail du métal, le feu est un moyen exceptionnel.

Marcel FEUILLAT - Genève
Revue « Gold und Silber » 1951.

Enquête menée par ROBERT GOFFAUX. Toutes les photos sont de l'auteur.

PIERRE BERTRAND

Volupté de cœur et d'esprit, mais sans cérébralité



PHYSIQUEMENT, Pierre Bertrand a les mêmes traits anguleux que les personnages de ses sculptures métalliques. A moins que ce ne soit la coupe à la serpe de ses cheveux blonds et de sa barbe qui m'ait donné cette impression... Il a 28 ans et est passé, comme — nous le verrons plus loin — Philippe Denis et Jean-Pierre Ghysels, par l'École des Arts et Métiers de Maredsous. Il y a fait toutes les années, se spécialisant d'abord dans l'orfèvrerie avant d'en venir à la dinanderie.

— Je travaille le métal, en général d'un côté plus sculptural, me dit-il. Je connais la fonderie, l'émaillerie...

Une bourse d'étude donnée par l'école de Maredsous lui permet de passer six mois à Rome en 1953, pour l'étude bien sûr, mais aussi dans le but de préparer une exposition sur l'ordre des bénédictins.

— Après ? Eh bien, après, tout en travaillant — pour vivre ! — dans un atelier de dinanderie à la machine, j'ai commencé à faire de la sculpture. En 1955, j'ai présenté au jury Louis Schmidt une « Femme assise » qui a reçu le premier prix. J'avais exposé l'année précédente dans une exposition d'art sacré à Maubeuge. J'ai exposé en 1955 et 1956 à la Maison d'Erasmus. Je participe en outre, pour l'artisanat, aux expositions ministérielles et, bien entendu, à celles du Brabant.

Pierre Bertrand est marié et a un fils et une fille en bas âge. Pour subsister, il s'occupe de dessins publicitaires...

— ... et cela prend, hélas ! la majeure partie de mon temps.

Ce sympathique ménage occupe un appartement dans un immeuble situé quasi en plein champ, avenue des Pléiades, 56, dans cette pointe de Woluwe-Saint-Lambert qui entre dans le flanc d'Evere à proximité de la chaussée de Louvain. C'est un quartier encore

mal tracé : il est en pleine fièvre d'urbanisme. Si vous passez par là, regardez l'immeuble le plus bas et le plus allongé. Peut-être y découvrirez-vous un canard noir en plein vol. Il est en métal et marque le balcon des Bertrand !

— Je suis d'abord sculpteur, m'explique ce garçon nerveux. Et, pour moi, l'artisanat doit être intégré à la sculpture. Ne croyez surtout pas que l'artisanat soit un à-côté. Ce n'est pas cela du tout. Je conçois aussi bien des formes utiles que des formes plus libres avec le même souci de sculpteur, avec la volonté de donner une âme aux formes de la vie courante. On peut reprocher au mobilier moderne — et cela vient en droite ligne de l'architecture — une certaine sécheresse qu'on introduit dans la vie au moyen du fonctionnel abusif. Il ne faut pas que les meubles soient baroques pour autant. Non, ce qu'il faut, c'est un juste milieu...

La petite fille hurle dans une pièce voisine et le petit Jérôme déverse presque à nos pieds un carton plein de jouets tandis que Papa rassemble ses idées pour le monsieur inconnu qui écrit près de la radio...

— Les formes de mon artisanat sont donc travaillées avec les mêmes procédés et les mêmes moyens que ma sculpture, enchaîne Pierre Bertrand.

La base même de l'activité de Pierre Bertrand, c'est le travail du cuivre, mais, en collaboration avec sa femme, il s'est lancé récemment dans la tapisserie. Ils se sont mis ensemble à cette dure école, ils ont appris ensemble, ils travaillent ensemble.

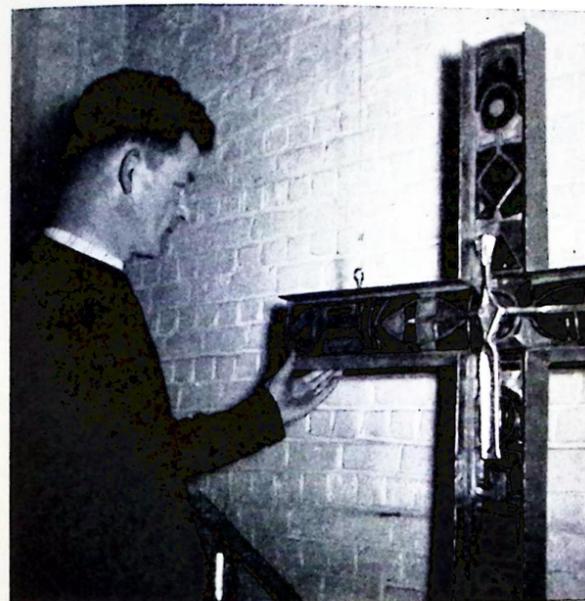
— Le cuivre, je le travaille au chalumeau. Mais je le travaille comme un modelage, avec les mains, je lui donne un grain, une matière qu'il ne possède pas à l'origine, par l'apport d'autres métaux mis en surface et refondus dans la masse, le tout étant remodelé par après. J'introduis parfois des émaux dans les pièces libres. Comme je ne possède pas de four, je les applique au chalumeau.

Ses projets, Pierre Bertrand les jette sur le papier ici. Il les réalise dans un atelier qu'il loue à Etterbeek. De cet atelier sont sorties les pièces que la voisie autour de nous ainsi que la sculpture que la commune de Woluwe-Saint-Lambert lui a commandée en 1958 pour orner l'entrée du Clos des Constellations, une cité-jardin née non loin de chez lui. Toujours dans sa commune, il a réalisé une sculpture pour une école, et quatre ou cinq panneaux muraux sur des pignons d'écoles. Pierre Bertrand travaille aussi en collaboration avec le sculpteur Harry Elstrom. Enfin, prochainement, Pierre Bertrand réalisera toute la décoration d'une église.

— Je n'ai aucun préjugé, me dit-il. Je fais aussi bien de l'art religieux que de l'art profane. C'est la sincérité qui compte dans l'un comme dans l'autre, et pourtant, ce ne sont pas les mêmes considérations qui entrent en jeu. En art religieux, on ne peut pas faire d'esthétisme. Il ne faut pas réfléchir, d'ailleurs. Cela vient tout seul, naturellement. L'art moderne, en général, est trop cérébral. Moi, j'entends donner la part la plus grande à la sensibilité, à une certaine volupté du cœur. L'artisanat, par exemple, doit avoir du relief, il doit être senti avec les mains. Il faut sentir la matière pour la sublimer. D'ailleurs, il n'est pas possible de faire de la théorie à propos de ce qu'on fait avec les mains. Volupté du cœur, oui, mais aussi volupté de l'esprit, sans cérébralité.

PHILIPPE DENIS

Expliquer le moins possible : J'enrichis des volumes, c'est tout.



WATERLOO-faubourg : un coin tranquille, de la verdure en abondance et des villas. L'air humide résonne de coups métalliques au moment où j'aborde l'avenue des Sansonnets. Je n'ai pas regardé la plaque de rue : ce qui vibre à mes oreilles m'indique assez que je touche au port. Ce port, c'est le n° 5, la très agréable maison que Philippe Denis occupe avec sa femme et son fils Benoît.

Philippe Denis : un homme de 40 ans, en pleine maturité, le visage ferme de celui qui a beaucoup lutté, les cheveux grisonnants, un accent très proche de l'intonation parisienne. Et pourtant, c'est aussi un homme tranquille duquel émane un grand rayonnement intérieur. Lorsque je lui demande comment il est venu à ce métier, il m'explique :

— J'ai fait l'École des Métiers d'Art de Maredsous... parce que j'aimais dessiner sans doute ! Aussi parce que j'avais plus d'aptitudes pour le travail manuel que pour celui de l'esprit. J'en suis sorti en 1941 avec un diplôme d'orfèvre. Pourquoi ai-je continué ? Parce que je suis têtu, sûrement ! se répond-il à lui-même en riant. C'est un métier où il est extrêmement difficile de percer et dont il est même difficile de vivre. Pendant dix ans, on tire le diable par la queue. On travaille, on travaille, on travaille... sans savoir où on va. Pour cette vache enragée, il faut être seul. C'est pourquoi, à mon avis — et cela il faut le dire — des parents ne doivent jamais engager un enfant dans cette voie s'il n'a pas l'esprit créateur. Car, alors, ce ne sera jamais qu'un technicien au service d'un patron... et qui chômera périodiquement. Il faut, voyez-vous, d'abord avoir des idées. La technique, cela s'apprend. L'essentiel : les idées. Trop souvent, un enfant ne mord pas aux études, et hop !, on l'ex-pédie aux Arts et Métiers. Oh ! oui, ils réussissent parfois comme hommes d'affaires. Alors, ils inondent le pays de choses affreuses !

Il part d'un grand éclat de rire.

— De notre temps, les écoles d'artisanat ne formaient que des techniciens. On ne touchait guère au domaine de l'esthétique. A l'heure actuelle, c'est l'inverse qui se produit. On « engage » les élèves au point de vue esthétique. Ils copient les professeurs et il faut les « dégager » pour qu'ils réalisent des objets personnels. Et beaucoup ne parviennent jamais à se dégager. La connaissance technique du métier d'abord, après quoi l'artisan peut affirmer sa personnalité. L'ancienne formule n'est peut-être pas la meilleure, elle n'est pas mauvaise en tout cas.

Une pause pendant laquelle Philippe Denis plonge le regard dans le jardin, où est « plantée » comme un arbre, une grande forme de métal toute dégoulinante de pluie.

— Quoi qu'on en pense, l'idéal serait peut-être d'avoir un second métier, poursuit-il. Faire la même chose à longueur de journée, il y a de quoi vous vider un homme : il faudrait, six mois par an, travailler pour assurer les rentrées... et pour se reposer l'esprit. Cela, c'est une nécessité.

Nouvelle pause, nouveau regard, puis :

— A certains moments dans la vie de tout homme se présentent des occasions. Je les ai toujours refusées et j'en suis enchanté aujourd'hui. Je crois que pour faire de bonnes choses, il faut être talonné par le manque d'argent : cela oblige à se dépasser constamment. Par après, cela vient de tous les côtés. Actuellement, pour le travail, je ne bouge plus d'ici. Il vient à moi. Mais, j'ai d'abord fait de la dinanderie décorative pour vivre, en m'adressant à une autre clientèle que celle de Dinant. Par après, j'ai fait de la dinanderie monumentale en collaboration avec des architectes et des sculpteurs, dans le domaine religieux. C'est ainsi que j'ai glissé vers l'orfèvrerie religieuse. Je traite tout ce qui est orfèvrerie dans la décoration des églises. J'utilise le cuivre, le laiton, l'argent, le fer... et les émaux, lesquels s'adaptent très bien à l'orfèvrerie, la rendent joyeuse et vivante, l'anoblissent. J'ai abandonné les petits objets décoratifs. Ce que je fais ici est toujours varié par son caractère de création, chaque objet devant être pensé pour un cadre particulier. A cet égard, j'ai fait un travail important et passionnant pour le collège inter-racial d'Usumbura. Pour l'étranger, je suis toujours beaucoup plus libre. Je travaille d'ailleurs beaucoup pour l'étranger grâce aux expositions : bien souvent, on ne vend pas la pièce, mais on est présent, comme, par exemple, en ce moment, pour moi, au Salon de l'Art Sacré à Paris.

Avant de me conduire à son atelier afin de m'y montrer quelques-unes de ses œuvres, il conclut par ces mots :

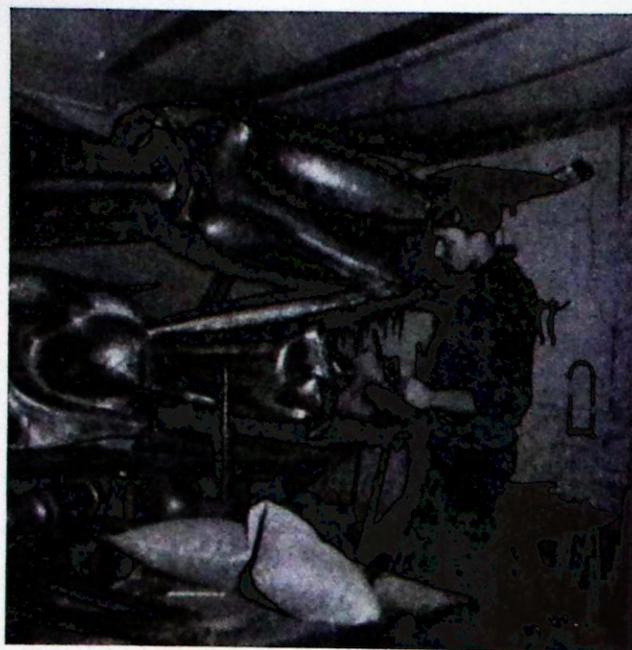
— Ce qui me paraît fort important pour l'artisan, c'est de voir beaucoup, d'avoir énormément de contacts humains — de les choisir aussi — et de voir ce qui se fait à l'étranger. Pas pour copier, mais pour comparer, pour élargir ses propres horizons. Et ce d'autant plus que nous vivons dans une époque de très grande pauvreté spirituelle. Oui, il y a très peu de choses qui ont cette qualité de l'esprit...

Me montrant une croix, un tabernacle et d'autres pièces d'orfèvrerie religieuse sorties de ses mains, ce fervent me dira avec sincérité :

— Je désire expliquer le moins possible. Pourquoi expliquer ? J'enrichis des volumes, c'est tout...

JEAN-PIERRE GHYSELS

vogue avec foi entre l'artisanat et la sculpture



AU 100 de la rue Marconi, à Forest, une grille s'ouvre sur une cour garnie de boxes pour voitures. Au fond, une maisonnette, avec trois portes de garages au rez-de-chaussée et un étage par une fenêtre duquel j'aperçois une forme de cuivre. C'est là, dans cet appartement mansardé, tout en longueur, que vivent M. et Mme Jean-Pierre Ghysels et leurs deux fils, Eric et Marc, dont l'âge se compte encore en mois.

Intérieur moderne, de très bon goût, qui débouche soudain sur l'atelier ensoleillé au plafond duquel est suspendue la forme de cuivre que j'avais vue du dehors. C'est une pièce de près de trois mètres de long, intitulée « Espace » et représentant deux femmes allongées, qui ornera prochainement le Hall du Patrimoine artistique au Cinquantenaire à Bruxelles : elle y sera placée sur fond de schiste.

— Pour moi, commente mon hôte, c'est avant tout un volume dans un espace. Cela représente deux femmes, bien sûr, mais c'est mineur par rapport à la sculpture. Elles sont un point de départ pour pouvoir faire une sculpture. Les volumes m'intéressent d'ailleurs beaucoup plus que la figuration. Ici, ces formes humaines rejoignent plus de beaux silex, de beaux cailloux... que des femmes. Au départ, si vous voulez, il y a une figuration destinée uniquement à fixer les choses dans un espace.

Curieux garçon que Jean-Pierre Ghysels : grand, mince, portant en collier une barbe blonde, il ne se livre vraiment qu'en parlant de ce qu'il fait. Il a trente ans. En 1953, il était boursier du gouvernement français et il décrochait le prix Godecharle en 1957. Il a eu en outre deux prix Louis Schmidt, ainsi que le prix de l'Artisanat de la province de Brabant en 1957. Avec ses « Tricoteuses » (2 m de haut), il a obtenu en 1960 le Grand Prix de la Sculpture de plein air de Belgique.

— J'ai commencé par l'orfèvrerie à l'Ecole des Arts et Métiers de Maredsous, avec Emile Souply d'ailleurs. Après quoi, je suis allé à Paris, où j'ai été l'élève de Zadkine à la Grande Chaumière, et de Saupique, pour la pierre, aux Beaux-Arts. J'ai eu le diplôme de sculpteur dinandier avec grande distinction en 1953.

Jean-Pierre Ghysels rentre alors en Belgique et entreprend la rénovation de l'art de la dinanderie.

— C'est un métier essentiellement belge, qu'il fallait rénover, estime-t-il. Le métal m'attire plus parce qu'il correspond plus à une sensibilité d'aujourd'hui. Je suis venu normalement à la sculpture métallique, car ce que je fais, c'est de la sculpture que j'exprime au moyen d'un métier.

Le calvaire de Rixensart, que Jean-Pierre Ghysels réalisa en cuivre battu en 1954, fut sa première œuvre marquante. Elle mesure 2 m 40. L'année suivante, il y eut un « Evêque » de 1 m 80 en laiton battu. Puis, en 1956, une « Danseuse » de 2 m en laiton battu et l'« Aérofemme » en 1957, qui participèrent toutes deux au prix Godecharle de sculpture. La seconde de ces deux œuvres fut acquise par l'Etat pour le musée du Middelheim à Anvers. Pour l'Expo 58, il avait fait la « Vierge » qui se trouvait devant la chapelle moderne, et sa « Danseuse » avait pris place dans un pavillon voisin, au milieu des tapisseries de Mary Dambiermont. Au moment où je l'ai rencontré, Jean-Pierre Ghysels achevait sa pièce pour le Patrimoine artistique. Puis il allait réaliser en laiton les deux panneaux décoratifs qui, dans la Salle du Conseil du Gouvernement Provincial du Brabant, prendront place de part et d'autre d'une tapisserie de Dubrunfaut et Somville.

Ce sculpteur fait également de la gravure : il me présente deux volumes d'une anthologie de textes religieux qu'il a illustrés et qui viennent de sortir de presse. En outre, il travaille le bois, le fer forgé et a même conçu des projets de vitraux et de tapisseries. Il a participé à diverses expositions de groupes en Belgique et à l'étranger entre 1953 et 1958. Cette dernière année marque d'autre part une étape dans l'existence de J.-P. Ghysels : c'est en effet en 1958 qu'il est parti en voiture pour visiter l'Orient. Il arrive au Népal et, à Katmandou, il se marie.

— J'ai toujours eu envie de voyager, de connaître ailleurs, me dit-il. On ne peut comprendre les œuvres d'art que les différents peuples ont créées sans entrer en relation avec les hommes qui les ont faites.

— L'art sacré et l'art profane se partagent votre activité ?...

— Oui, mais il est évident que l'art sacré offre des thèmes passionnants et cette richesse de thèmes permet sans aucun doute des possibilités que l'art profane ne procure certes pas. Mais tout l'art n'est-il pas une expression religieuse... même quand il est profane ? C'est une manière d'entrer en contact avec une force supérieure quelle que soit son nom. La sculpture en fait, c'est un problème de vie. Tout est lié dans cette existence. L'atelier et le home se prolongent l'un l'autre. Parler de la sculpture, c'est parler aussi de ma femme, de mes enfants...

Et cette réflexion, c'est bien celle qui laisse percevoir tout le côté humain de Jean-Pierre Ghysels : il est lui-même, il est un.

JULES HEYNDRICKX

attaché à Linkebeek comme par des racines...



UN site classé depuis 1953 à Linkebeek : l'ensemble formé par l'église, le cimetière, le mur de clôture et les escaliers d'accès. Une ruelle (presque un sentier) contourne cet ensemble : c'est comme par hasard, la rue de l'Eglise, dont le n° 2 attire immédiatement l'attention à cause des pièces de fer forgé dont est ornée la façade. Passant un jour devant la porte du garage attendant, ouverte par une belle journée, deux gamins, voyant le maître du lieu penché sur sa « forge », le visage rougeoyant sous les reflets des flammes, eurent cette réflexion : « C'est tout à fait le diable ! »

Et, ma foi, c'est un peu cela que l'on découvre en Jules Heyndrickx lorsqu'on le voit à l'œuvre comme je l'ai vu pendant près de deux heures, alors qu'il m'initiait à la fonte, au battage, à la soudure, fabriquant sous mes yeux un tisonnier décoratif. Chaque explication était accompagnée d'un rire sardonique et de pétilllements d'yeux, je me serais réellement cru en enfer si ce grand diable de 52 ans n'était le plus charmant des hommes.

Enfant de ce pays aux multiples vallons pleins de fraîcheur et de mystère, Jules Heyndrickx, dont les parents avaient famille nombreuse, connu à l'atelier sa formation de ferronnier, et ce dès ses 13 ans et demi. Il suivit les cours du soir à l'Ecole Saint-Luc de Saint-Gilles, puis à l'Académie des Beaux-Arts de cette commune : il y étendit sa formation par le dessin, l'architecture, la sculpture et la composition décorative. Il a débuté à son propre compte à l'ancien four du moulin Day à Linkebeek. Il travailla ensuite rue de la Station, toujours à Linkebeek. Et c'est encore à Linkebeek qu'il fit sa première exposition : c'était en 1930, il avait donc 20 ans.

Six ans plus tard, à Berlin, il obtint un premier prix à l'exposition « Art et Sport » organisée à l'occasion des Jeux olympiques de 1936. On trouve des pièces à son poinçon au Palais de Chaillot à Paris

en 1949 et à Mexico en 1954. A Bruxelles, il expose en 1951 à la galerie « Le Régent »; en 1953, au gouvernement provincial du Brabant; en 1955, au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles avec les anciens de l'Ecole Saint-Luc; en 1960, dans la salle d'armes de l'hôtel de ville de Bruxelles; et, l'année dernière, aux « Métiers d'Art en Brabant » au château d'Elewijt et à l'hôtel de ville de Nivelles.

Ancien professeur de ferronnerie d'art à l'Ecole professionnelle pour les élèves du cours de décoration de l'Académie Royale de Gand, et à l'Ecole des Arts et Métiers d'Etterbeek, Jules Heyndrickx retourne chaque année à son ancienne école saint-gilloise... comme membre du jury pour les concours de fin d'année. Et ce n'est certes pas sa moindre fierté !

— Qui croyez-vous venir voir ? m'avait-il demandé très sérieusement à mon arrivée. Un ferronnier ou bien un de ces « ferblantiers » abstraits qui tuent notre art ?

— En principe un ferronnier d'art... à qui je viens cependant demander ce qu'il fait !

— Ce que je fais ?... Du classique, répliqua-t-il en riant, très satisfait d'avoir essayé — diaboliquement — de me dérouter par sa question. Dans ce classique, vous trouvez des objets courants en ferronnerie : balustrades, grilles d'intérieur, lustres, lampadaires, matériel de chauffage, etc. Je fais aussi du moderne, mais avec la façon ancienne. Je le fais par goût, car il n'est pas possible d'en vivre. En moderne, je fais des calvaires, des vierges, des masques tels que celui du Mwami de l'Urundi ou celui de Siva.

En fait, Jules Heyndrickx est un homme sans complication, qui n'aime guère les théories, qui vit intensément dans sa forge, faisant rougir le charbon gras à l'aide d'une soufflerie électrique (seul perfectionnement depuis le travail ancestral) pour y plonger des barres de fer qu'il en sort incandescentes et sur lesquelles il frappe à qui mieux mieux tout en conservant la précision et le « doigté ».

Dans son atelier, il porte un large bérêt noir sur ses cheveux gris, à mi-chemin entre la coupe normale et celle du professeur Piccard. De temps à autre, il remonte ses lunettes que la sueur fait glisser sur son nez. Il vit, il se donne. Ce n'est à aucun moment une démonstration ostentatrice : non, c'est un récital auquel, à un certain moment, il adjoint son fils afin de me montrer comment on « bat à deux ». (Et c'est là un tableau plein de vigueur et de puissance).

Tel est donc ce doyen des métiers des maîtres ferronniers, vice-président du Syndicat d'Initiative de ce Linkebeek auquel il est attaché comme par des racines. Le folklore ne lui est d'ailleurs pas étranger et, à cet égard, 1957 marque un épisode pittoresque dans sa vie de ferronnier : c'est en effet au mois de mars de cette année-là que Jules Heyndrickx a façonné les pièces d'acier du 143^e costume de Manneken-Pis... qui était également, pour celui-ci, le premier costume authentiquement moyenâgeux de sa garde-robe. Il s'agissait d'un costume d'arbalétrier que le Grand Serment Royal et de Saint-Georges offrait au petit bonhomme de la rue de l'Etuve : haut-de-chausses vert et rouge, justaucorps de cuir clouté, avec cotte de mailles, casque, cuirasse et genouillères d'acier, le tout étant basé sur des documents anciens. Folklore et ferronnerie font (parfois) bon ménage !

DAVID VAN TRIEL

L'artisan est un ouvrier accompli : il a payé de sa personne



L'HORIZON de David Van Triel, c'est tout bonnement le champ de bataille de Waterloo, avec la Butte et le Lion, tout à droite de ce panorama grandiose que l'on voit de son jardin. Car sa toute petite maison sans étage, dont un mur latéral est couvert de lierre, est construite en bordure de ces plaines historiques sur lesquelles Napoléon fut définitivement mis à genoux. Elle porte le n° 145 de la chaussée de Louvain.

Ce petit homme très vif, très dynamique à certains moments où la passion du propos l'emporte sur la retenue que la maladie lui impose, me reçoit dans cette maisonnette de style campagnard vouée à la ferronnerie d'art. Il y en a partout et l'entrée principalement est tapissée de potences, de chandeliers, de lanternes et d'objets de tous genres. La salle de séjour, où nous nous installons pour bavarder, avec ses poutres au plafond, est meublée à l'ancienne et décorée de... ferronnerie. Au mur, une petite vitrine avec les poupées habillées par Mme Van Triel...

Mon hôte a 59 ans, le cheveu presque blanc. Il commence par me déclarer, tout en marchant nerveusement, qu'il ne fait pas de la ferronnerie au titre commercial mais à titre personnel et que jamais personne n'a su quoi que ce soit sur lui.

— C'est pourtant ce que je viens vous demander aujourd'hui, dis-je.

Il réfléchit un moment, revient vers moi en marmonnant :

— Bon. Quand ce sera indiscret, on s'arrêtera...

Puis il vient s'asseoir à la table sur laquelle j'ai ouvert mon bloc-notes, le stylo suspendu à ses lèvres — lesquelles ne connaîtront aucun répit !

— Si vous voulez tout savoir, il faut remonter à cinquante ans d'ici, commence-t-il, penché vers moi. A cette époque-là, les transports se faisaient à l'aide de chevaux. J'étais un gamin de 9 ou 10 ans et j'allais

faire ferrer les bêtes. J'étais en France avec ma famille. Je voyais le fer dans le feu : ça m'intéressait toujours, ces barres, ces petites « crolles » ! J'allais ainsi passer tous les jeudis après-midi à la forge. Un jour, j'ai moi-même pris un morceau de fer et je l'ai mis dans le feu avec l'idée de fabriquer un tisonnier pour ma mère. Mais j'ai soufflé tellement que le fer a brûlé !

Pendant plusieurs années, le petit David Van Triel fréquentera cette forge. C'est lui qui tire sur le soufflet. Il y ramasse de vieux fers et en fait des garnitures. A 14 ans, il entre à l'Ecole industrielle Saint-Louis à Roubaix et y devient un spécialiste en serrures, au point de vue technique. Sa famille revient en Belgique et il passe à l'Ecole industrielle de Tournai : ferronnerie, charpente métallique, chaudronnerie, sanitaire, électricité... Il fait ensuite un stage de quelques mois dans une ferronnerie, puis dans une chaudronnerie, s'initiant à l'art de la soudure automatique. A 20 ans, il est ouvrier qualifié.

— La ferronnerie, je la faisais en plus de la soudure, pour mon plaisir personnel.

Il me montre des chandeliers, son lustre à six branches, une applique, le tout sans soudure et bien souvent torsadé à froid, à la force du poignet !

— Le travail d'il y a cinquante ans n'est pas considéré par le client. Et on ne veut plus le faire non plus pour la bonne raison qu'« ils » sont trop fatigués pour cela !

« Ils », ce sont les jeunes en général, et en particulier ceux dont David Van Triel s'occupe :

— Ils veulent gagner beaucoup et le peu de travail doit être vite fait !

Mme Van Triel, qui tricote près de nous, commente de rires brefs les propos vigoureux de son mari : sans doute aurait-elle souhaité vivre plus largement, mais l'art est l'art et l'artisanat est une école de vie impitoyable. C'est la lutte obscure et sourde au fil des ans. Un jour, on s'aperçoit que les ans se sont ajoutés aux ans : il n'y a plus à revenir sur le passé : seul reste estimable ce que l'on a construit de ses mains.

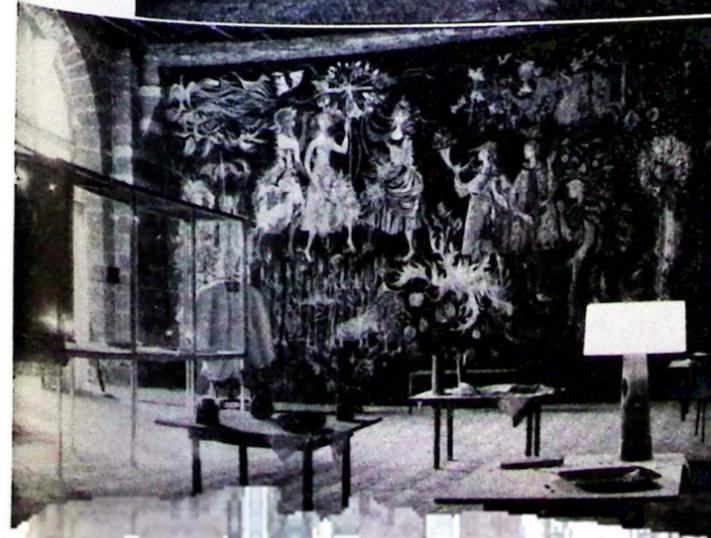
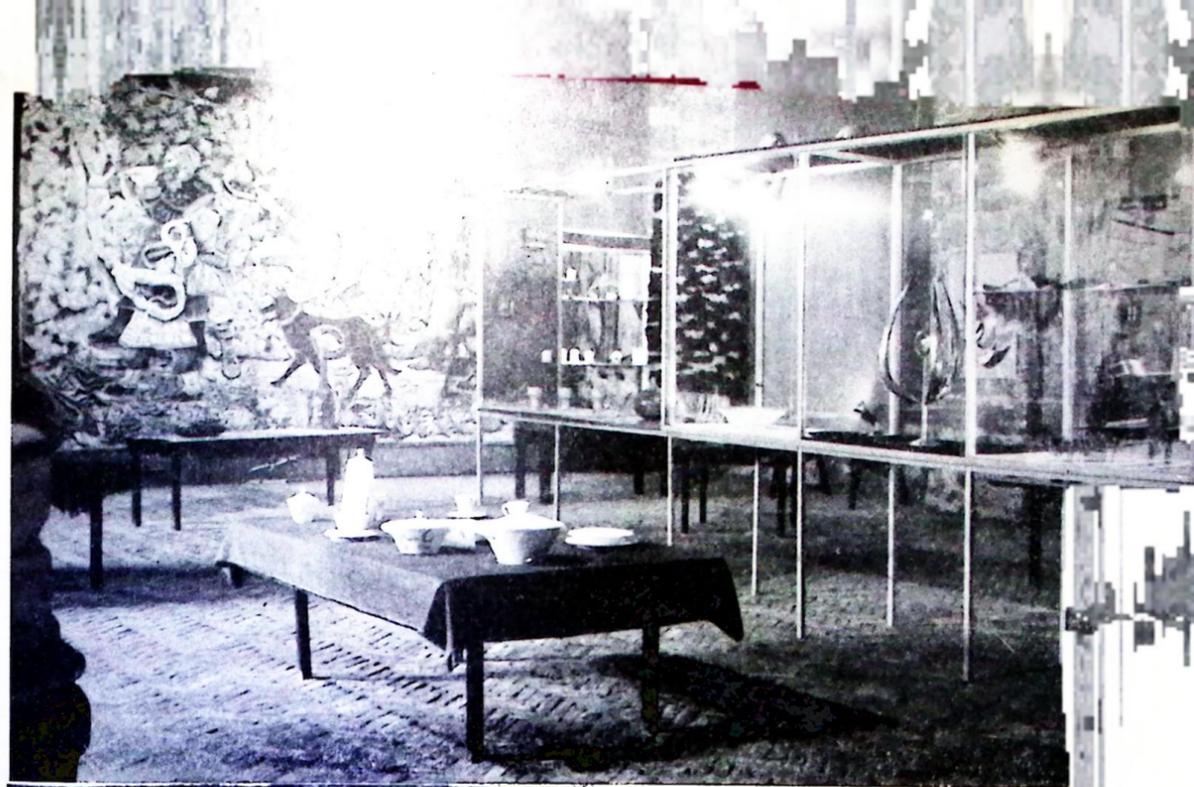
— Oui, enchaîne-t-il avec une certaine tristesse, on rencontre des connaisseurs. Mais, n'importe comment, le beau travail ne se paie plus. Le client éventuel ne se rend pas compte des heures de travail qu'il faut consacrer à la réalisation de ce qu'il appelle « une petite pièce ». Il la voudrait au prix du travail mécanique. Comment voulez-vous que l'artisan s'y retrouve ?

Il reprend son souffle qui s'est fait court.

— Les pièces que vous voyez ici sont faites au moyen de cinq « outils », poursuit-il après un temps : un marteau à boule, un burin, un poinçon, une griffe... et la forge. Oh ! bien sûr, je ne suis pas contre le modernisme de l'outillage. Mais, opposé au mécanisme, je reproche déjà le travail semi-mécanique. A la griffe, Monsieur, à la griffe, il n'y a que cela !

Un temps encore, puis, avec force :

— La plus grande erreur de l'Etat, c'est de mépriser l'artisan, conclut-il, car l'artisanat est la meilleure source d'enseignement. Un artisan est un ouvrier accompli, c'est plus qu'un ouvrier qualifié. Et cet accomplissement, il l'a payé de sa personne. Nous ne sommes pas des ferrailleurs, mais des ferronniers !



DIEST

Quelques aspects de l'exposition des « Métiers d'art en Brabant qui s'est tenue à la Halle aux Draps »

(Photos O. ...)

Lors du vernissage M. Van Bever, député permanent que l'on voit ici (à droite) admire une présente de céramique de Simon du Chastel, Antoine de V. Jan Cobbaert et Françoise Minne. Au fond, une tapisserie de Mary Dambiermont.

(Photo « La Dernière Heur »)



LE PATRIMOINE ARTISTIQUE

LA « DESCENTE DE CROIX »

de P.-P. RUBENS

La majeure partie du Bulletin de l'Institut royal du Patrimoine Artistique est consacrée cette année à l'examen préalable au traitement de la « Descente de croix » de P.-P. Rubens conservée à la cathédrale d'Anvers. Les résultats du traitement actuellement en cours seront d'ailleurs publiés dans le prochain volume du Bulletin.

Cet examen, qui fait l'objet de huit articles, est précédé d'une définition de l'ensemble du problème (P. Coremans) montrant notamment la coordination des efforts de toute une équipe de spécialistes en vue d'arriver à déterminer les causes et les formes d'altération de l'œuvre et d'être ainsi à même de choisir la meilleure méthode de traitement à lui appliquer.

L'iconographie du triptyque est ensuite exposée (N. Verhaegen); la répartition des sujets en un programme cohérent y est expliquée, de même que la dépendance consciente de Rubens par rapport à la tradition iconographique des Primitifs flamands. Ce chapitre est suivi de l'histoire matérielle du triptyque (J. Van den Nieuwenhuizen), dans laquelle sont consignés, dans l'ordre chronologique, les différents événements qui ont pu exercer une influence sur la vie de l'œuvre; en annexe sont publiés les textes d'archives correspondants. Ces recherches se sont révélées fructueuses, puisqu'elles ont permis de connaître, parfois d'une manière détaillée, une douzaine de restaurations antérieures au traitement actuel. Le problème d'une différenciation entre la main de Rubens et celle de l'un de ses collaborateurs est abordée surtout dans le chapitre consacré à l'étude stylistique de la « Descente de croix » (A. et P. Philippot), c'est-à-dire à l'examen de la technique picturale, grâce notamment aux radiographies.

C'est par l'examen de l'état de conservation (P. Coremans et R. Marijnissen) que débute la série d'articles consacrés à l'examen scientifique proprement dit. Les multiples dégâts subis par le triptyque au cours de ses trois cent cinquante années d'existence sont présentés d'abord d'une manière synthétique puis en détail sous forme d'un tableau récapitulatif des divers types de dégâts tels qu'ils ont été observés dans les rapports d'examens, depuis la fin du XVIII^e siècle. La structure et la composition des couches originales sont ensuite analysées (P. Coremans et J. Thissen), surtout à partir des coupes transversales; cette analyse montre combien la technique picturale s'est simplifiée depuis le XV^e siècle, jusqu'à ne plus comporter qu'une couche unique de couleurs souvent mélangées. Les supports du triptyque font ensuite l'objet d'une étude approfondie (R. Lefève) et plus particulièrement leur état de conservation et les multiples renforcements qui leur furent apportés depuis la fin du XVIII^e siècle; une chronologie relative de ceux-ci a même pu être établie. Les cadres ont eux aussi été l'objet d'un examen attentif (R. Sneyers), dans le but de savoir dans quelle mesure ils remplissent encore leur rôle de soutien et de protection des lourds panneaux du triptyque. Viennent ensuite deux problèmes particuliers, tous deux relatifs au support : le premier concerne les vis fixées au revers du panneau central (D. Thomas-Goorieckx) dont l'analyse a permis de confirmer la chronologie déjà établie des interventions survenues au revers du panneau central; le second problème est celui de l'enduit au goudron de bois (I. Elskens) qui recouvre le revers du panneau central, dont il s'agissait de connaître la nature et les propriétés. Le contrôle du climat (R. Lefève) dans lequel l'œuvre allait être traitée devait constituer une garantie supplémentaire en faveur de la réussite de ce traitement; aussi le climat de la cathédrale d'Anvers fut-il soigneusement contrôlé pendant plusieurs mois afin d'être reconstitué dans les locaux de l'Institut. Un dernier chapitre (R. Sneyers) est consacré aux problèmes de maintenance des panneaux, ainsi qu'à la présentation du triptyque à la cathédrale, grâce à un chevalet métallique à niveau de présentation et inclinaison mécaniquement réglables.

Cette série d'articles se termine par un résumé substantiel de l'ensemble en néerlandais. Grâce à la collaboration des Autorités communales de la Ville d'Anvers, tous ces articles sont publiés intégralement en néerlandais dans le périodique « Antwerpen ».

NOTULES

TRADITIONS POPULAIRES

NOTULES

LA NATIVITÉ

La naissance de Marie, qui, préservée du péché originel, fut, dès l'aube de sa vie, agréable à Dieu, se célèbre le 8 septembre.

La légende raconte qu'un homme entendit, pendant plusieurs années consécutives, les anges chanter dans la nuit du 7 au 8 septembre, et lorsque, pendant une de ces manifestations célestes, il pria les anges de lui faire connaître le but de ces chants, il obtint pour toute réponse que la sainte Vierge était née en cette nuit.

Le pape Serge 1^{er} reconnut, en 687, l'authenticité de cette vision et ordonna de célébrer, le 8 septembre, la fête de la Nativité de Notre-Dame.

Pas plus pour l'Orient, qui paraît avoir connu cette fête antérieurement, ce récit ne peut être accepté pour l'Occident puisque certains auteurs la signalent comme se célébrant déjà depuis trois siècles dans l'Anjou, c'est-à-dire au IV^e siècle.

Néanmoins, ce qui est étrange dans cette dernière affirmation, c'est que saint Augustin, ce dialecticien infatigable dans sa lutte contre les adversaires de la pure doctrine catholique — et qui vécut aux IV^e et V^e siècles — n'a pas cité cette fête comme l'une des exceptions à la règle de l'Eglise de ne célébrer que le jour du décès de ses élus.

Quoi qu'il en soit, cette date fut retenue en Belgique, dans de nombreux sanctuaires, pour la célébration de la fête principale de l'année.

Les fidèles se pressaient à Notre-Dame de la Poterie à Bruges où se vénérât une image miraculeuse datant de l'an 1009; à Notre-Dame de Lazareth, près de Gand, où le concours des pèlerins, surtout pendant la quinzaine solennelle qui commençait le 8 septembre, se trouvait si grand qu'il pouvait être comparé à celui que l'on remarquait aux commémorations de Hal.

Les pèlerins affluaient aussi, à Lombeek-Notre-Dame, près de Bruxelles, dont le sanctuaire fut érigé par Jean de Lombeek qui trouva, pour le construire, sur les indications de Marie, une « carrière qui se referma après l'achèvement de l'édifice » ! Epoque de crédulité où les miracles foisonnaient ! Les Liégeois n'ont-ils pas attribué à la statue de Notre-Dame de Steppes, ou de Montenaeken, la victoire éclatante qu'ils remportèrent en 1213 sur les Brabançons !

A Bruxelles, les confréries de la Vierge de Lorette portaient processionnellement, ce jour-là, une petite bannière en papier avec l'effigie de la chapelle de Lorette.

Une autre confrérie, de Bruxelles également, celle de Notre-Dame de la Paix, constituée en l'église de Saint-Nicolas, existe encore à l'heure actuelle.

Après la procession de Lebbeke, près de Termonde, la Chambre de Rhétorique représentait, soit à cheval, soit sur des tréteaux, différentes pièces ou jeux en vers.

A Lumay (Jodoigne), il y avait une procession dite du Romarin. Elle allait de la chapelle de Bon Secours jusqu'à l'église de Zétrud-Lumay. Dans le cortège, on portait un romarin, que l'on distribuait ensuite par fragments entre les assistants.

Signalons qu'à Mons on chantait des litanies dans la rue des Fripiers, la rue Notre-Dame, la rue de Dinant, la rue du Parc et surtout rue de la Peine Perdue. Là, lorsque la lecture était achevée, les « ro-pieus » clamaient soudain : « Amen ! les pêtotes sont cuites ! » (Amen ! les pommes de terre sont cuites.)

Enfin, la Nativité préside au départ des hirondelles et à cette occasion, jadis, les jeunes gens lachaient leurs « Dragons » (cerfs-volants) multicolores, dont l'envol accompagnait les « oiseaux-âmes » au-delà des confins du village, sur la route de l'exil. Mais ce geste ne signifiait pas seulement le deuil de ce départ et l'approche des mauvais jours, il marquait aussi l'espérance d'un prompt retour.

LE MOIS TROUBLANT

Septembre : « Mois où le froid et le chaud sont douteux », a défini La Fontaine.

C'est une période de transition où l'on dit adieu à l'été et où l'on pressent l'arrivée de l'automne.

« L'hirondelle, à la Saint-Mathieu,

» Se prépare à nous dire adieu. »

La Saint-Mathieu tombe le 21 septembre.

« Vingt mars, vingt septembre, les jours

» En longueur ont le même cours. »

Oui, les jours déclinent comme la végétation s'apprête à le faire. Encore un vieux proverbe : « Septembre est le mai d'automne ».

Il y a déjà dans l'air un peu de la mélancolie qu'exhalent les choses finissantes. Mais il s'y mêle aussi un sentiment d'attente.

Attente, non seulement d'un changement de décor, mais aussi de la réalisation d'aspirations troublantes et tenaces qui subsistent au fond des cœurs...

Oui, septembre est un mois qui porte au recueillement et qui berce à la fois les tristesses et les rêves.

UNE CURIEUSE COUTUME

A l'occasion des fêtes communales, Villers-la-Ville revit, chaque année, une curieuse coutume folklorique : les Pèlerins de St-Jacques-en-Galice, confrérie dont l'origine se perd dans la nuit des temps, parcourent la localité et suivant une amusante coutume locale, vont recueillir, de porte en porte, des dons : bottes de navets et de carottes, poires et pommes, qui, rassemblés, sont vendus aux enchères, au milieu des lazzis, par un frère « notaire ».

Le frère « caissier », séduit par le trésor amassé, profite d'une seconde d'inattention pour se sauver avec le magot.

La meute des acteurs et des pèlerins de St-Jacques-en-Galice le prend en chasse et le ramène devant un tribunal qui condamne le frère « caissier », voleur, à périr sur le bûcher.

UN NOUVEAU CENTRE D'ART A BRUXELLES : « RACINES »

« Les artistes sont un peu les racines de l'humanité ». C'est la raison pour laquelle le nouveau centre d'art qui s'est ouvert le 8 juin dernier au 34 de la rue Ravenstein porte le nom de « Racines ». Chaque artiste est une racine en quête de sa vérité. »

La direction en est assurée par M. René Coryn, mais l'exposition de vernissage était placée, elle, sous la direction artistique de Serge Creuz. Celui-ci avait réuni aux cimaises de la nouvelle galerie une série de noms de qualité. Pour la peinture : Gustave Camus, Philip Cape, Roger de Coninck, Jo Delahaut, Jos Demaegd, Henry Dorchy, René Julien, Lismonde, Rick Slabbinck, Jean-Marie Strebelle, Roger Somville, Willem Van Hecke et Paul Van Thienen; pour la sculpture : Joris Minne, Rik Poot et André Willequet; pour la tapisserie enfin : Mary Dambiermont, qui, avec René Julien et Roger Somville, participe régulièrement aux expositions « Métiers d'art en Brabant » organisées par notre office pour la promotion des métiers d'art.

« Le but de cette exposition inaugurale : confronter diverses tendances de l'Art belge actuel. Les rencontres sont vivifiantes pour les œuvres d'art comme pour les êtres humains. « Racines » se doit, pour faire honneur à son nom, d'aller chercher la vie où qu'elle se trouve. « Racines » témoignera sans haine et sans crainte. Jugez de même manière, recommande M. René Coryn. Notre démarche sera dès lors positive. »

« Racines » envisage toute une série d'activités ne se limitant pas exclusivement aux arts plastiques.

LES FOLKLORISTES EUROPEENS EN CONGRES

On sait que le Gouvernement belge a constitué, en 1932, une Commission de l'Ancienne chanson populaire et, en 1937, une Commission nationale de folklore. Les deux ont été réunies en 1956, dans la Commission Royale belge de Folklore.

Le Ministère des l'Education nationale et de la Culture a décidé de marquer par une Conférence européenne de Folklore, le 30^e et le 25^e anniversaire de ces deux commissions qui forment actuellement une seule société scientifique. L'organisation de cette Conférence de Folklore a été confiée aux sections wallonne et flamande de la Commission Royale Belge de Folklore. Deux thèmes ont été retenus qui constituent un passionnant objet d'étude pour beaucoup de folkloristes européens : d'une part, les métiers, d'autre part, le carnaval.

Aux fins d'introduire la discussion, il a été fait appel à plusieurs folkloristes européens éminents. Des visites et des expositions spéciales consacrées aux métiers et au carnaval donneront aux participants l'occasion de concrétiser et d'illustrer les exposés et les débats.

La séance académique d'ouverture aura lieu le dimanche 9 septembre à 17 heures au Palais des Congrès de Bruxelles.

Les séances suivantes se tiendront successivement à Gand, Bokrijk, Binche et Liège.

La séance de clôture est prévue à Bruxelles le vendredi 14 septembre 1962.

Tous les folkloristes sont cordialement invités à cette conférence européenne de folklore. Le droit d'inscription est de 200 francs belges et les frais de participation s'élèvent à 500 francs belges. Inscriptions au secrétariat : Conférence européenne de Folklore, Palais des Congrès, 3, Coudenberg, Bruxelles I.

LE « GRAND SERMENT » REÇOIT LE DUC DE WELLINGTON

Le duc de Wellington, prince de Waterloo, haut dignitaire et membre d'honneur du Grand Serment Royal et de Saint-Georges de Bruxelles, a visité, récemment, en compagnie du comte Emmanuel de Meeûs d'Argenteuil, les local et salle de réception de la célèbre Gilde bruxelloise, aux Musées royaux d'Art et d'Histoire.

Le duc de Wellington fut reçu par Mlle Verhooogen, conservateur délégué des Musées royaux d'Art et d'Histoire et par une délégation du Grand Serment composée de MM. Jean Copin, vice-président, membre de la Commission du folklore brabançon, et Julien Baï, héraldiste, professeur à l'Académie de Louvain, qui exprimèrent les hommages de l'antique Gilde des Arbalétriers de Bruxelles.

Au cours de sa visite, le prince de Waterloo signa le Livre d'or, rehaussé de ses armoiries, et s'intéressa beaucoup aux belles collections de la plus ancienne de nos Gildes, fondée au début du XIII^e siècle : armes anciennes, drapeau offert par l'infante Isabelle en 1615, médailles, tableaux, porcelaines, archives. Ces dernières comportent des documents datant de l'ancien régime attestant la pérennité de la Gilde; ils prouvent, en effet, que les anciens membres eux-mêmes du Grand Serment, supprimé par les révolutionnaires français, le 9 Vendémiaire an IV (1^{er} octobre 1793), se regroupèrent après l'époque napoléonienne et reconstituèrent leur association. Ceci permet au Grand Serment royal et de Saint-Georges de Bruxelles de commémorer, de plein droit exclusif, son 750^e anniversaire, l'an prochain.

Ces faits historiques sont corroborés par l'intérêt et la protection que le chef de la Maison ducale de Brabant, le prince Louis de Hesse, descendant direct du duc Henri I^{er} de Brabant (qui régna de 1190 à 1235), accorde au Grand Serment royal et de Saint-Georges de Bruxelles. Pareils témoignages disent assez l'ancienneté multiséculaire de cette Gilde, dont l'histoire se confond avec celle de l'illustre Duché de Brabant et de la bonne Ville de Bruxelles.

HOMMAGE A DEUX ECRIVAINS

L'Administration communale de Saint-Josse-ten-Node recevra le 30 octobre 1962, à 20 h. 15, MM. Albert Ayguesparse et Joseph Delmelle.

Le premier, natif de Saint-Josse, a été élu naguère à l'Académie royale de Langue et de Littérature française. Le second, qui est domicilié à Saint-Josse, a récemment obtenu, à Paris, le Grand Prix de l'Expression française.

La réception des deux écrivains aura lieu au Musée Charlier, dans le cadre des Rencontres artistiques et littéraires, et sera suivie d'une partie musicale.

LE PRIX DU DIRECTEUR GENERAL DE LA S.N.C.B.

Le Prix du Directeur Général de la S.N.C.B. vient d'être décerné au reportage : « Les Hommes du Rail », de Marthe Englevert. Ce reportage, coloré d'impressions personnelles, montre l'humanité du cheminot dans son travail.

Outre le Prix du Directeur Général de la S.N.C.B. le jury a attribué une mention spéciale à une œuvre de Joseph Delmelle : « Paysages ferroviaires » qui est une contribution des plus intéressantes à l'histoire du rail belge.

Prix triennal Charles Plisnier

Le prix triennal de la Fondation Charles Plisnier, d'un montant de 10.000 FB, qui était réservé à la section « Histoire et Folklore », a été attribué à M. Luc GENICOT pour son étude archéologique inédite relative à « La Collégiale Notre-Dame de Huy », par trois voix contre une à M. Walter Thibaut, auteur d'un essai intitulé « Les républicains belges ».

Le jury était composé de MM. Joseph Ruwet, professeur à l'Université catholique de Louvain, président; Maurice Arnould, professeur à l'Université libre de Bruxelles; Roger Pinon, membre de la Commission royale belge de Folklore; André Wautier, docteur en droit, homme de lettres, secrétaire du prix.

Le prix triennal de 1963 sera réservé à la section « Sciences humaines ». Il sera décerné vers le 15 juin 1963. Les œuvres, manuscrites ou imprimées, devront être relatives à un sujet intéressant le droit, l'ethnographie, la démographie, les sciences politiques, les sciences sociales ou l'économie dans leurs rapports avec l'ethnie française, en Belgique ou dans le monde.

Elles devront parvenir en quatre exemplaires, avant le 1^{er} mars 1963, au siège social de la Fondation Charles Plisnier, 118, rue Beekman, à Bruxelles 18, où tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus.

Prix de peinture 1962 de la commune de Saint-Gilles

Le Collège des Bourgmestre et Echevins a entériné la proposition du jury de décerner le Prix de peinture 1962 d'une valeur de 25.000 F à M. Raymond COUMANS pour son œuvre « La Famille Harlez ».

Quarante-trois artistes saint-gillois participèrent au concours.

Le jury, placé sous la présidence de M. Marc Carpeaux, échevin de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, était composé de MM. Léon Devos, Paul Delvaux et Léon Navez, membres de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, Classe des Beaux-Arts, de MM. Armand Versé, Georges Rombaut et Paul Bernier, mem-

LES CONSEILS DE L'OFFICE DU BON LANGAGE

Ne dites pas...

- Ils ont demandé à être permutés. On les a permutés.
- Un aéropage.
- Ce service de table comprend douze assiettes plates et douze assiettes profondes.
- A quoi cela vous profitera-t-il ?
- Il va à messe régulièrement.
- Il abandonne l'un projet après l'autre.
- Autant il a du courage, autant il a de la modestie.
- Une noix de muscade.
- Il est possible que je me sois trompé.
- C'est ça qu'il est parti.
- Ces cravates coûtent cent francs chacune.
- Une ligne de chocolat, un crin de chocolat.
- Il a clappé la porte.
- Cette femme est une clapette.
- Il perd son temps comme s'il n'aurait rien à faire.

... Mais dites

- Ils ont demandé à permuter. On les a fait permuter. (On permute avec un collègue.)
- Un aéropage (vient d'un nom grec qui signifie : la colline d'Arès, c'est-à-dire de Mars).
- Ce service de table comprend douze assiettes plates et douze assiettes creuses.
- En quoi (ou de quoi) cela vous profitera-t-il ?
- Il va à la messe.
- Il abandonne un projet après l'autre. (L'un est pronom et non adjectif.)
- Autant il a de courage, autant il a de modestie.
- Une noix muscade. Une muscade.
- Il est possible que je me sois trompé.
- C'est pour cela (pour cette raison) qu'il est parti.
- Ces cravates coûtent cent francs chacune.
- Une barre de chocolat, un bâton de chocolat.
- Il a claqué la porte.
- Cette femme est une bavarde.
- Il perd son temps comme s'il n'avait rien à faire.

Embouteillages avenue de Tervuren.

Sous ce titre, le journal « La Dernière Heure » a publié récemment une lettre protestant contre les embouteillages qui se produisent à l'avenue de Tervuren.

En voici le texte : « Depuis le début des travaux à l'avenue de Tervuren, le funeste 9 avril 1962, la voie carrossable de cette artère n'a cessé d'être obstruée d'obstacles divers qui ont entravé sérieusement la circulation. Le manque de coordination entre les services du gaz, de l'eau, de l'électricité a encore aggravé la situation. »

Après avoir fait de ce carrefour un épouvantail, les services de l'administration des routes manifeste une curieuse désinvolture. On est donc le « danger permanent » que, soi-disant, il représentait et que ni signaux, ni agents ne pouvaient conjurer. »

Aussi, rendus prudents par d'amères expériences, nombreux sont les automobilistes qui préfèrent emprunter des voies dépourvues d'embûches. »

Hélas, les tristes effets de l'entreprise chère à M. Merlot se font sentir là où on les attend le moins et ménagent parfois de désagréables surprises aux usagers de la route. C'est ainsi que l'on constate des encombrements sensibles de la circulation place Jamblinne de Meux, boulevard Saint-Michel, à hauteur de la rue de l'Escadron, au rond-point de la Loi, etc. »

Quant à l'avenue de Tervuren, les malheureux chauffeurs qui s'y aventurent risquent, souvent un stationnement prolongé. Le moins qui puisse leur arriver est de devoir réduire très fortement leur allure et de se trainer misérablement depuis le square Léopold II jusqu'à la porte de Tervuren.

Un avis plus optimiste.

Répondant à la lettre ci-dessus le directeur de la Fédération routière « estime que ces récriminations sont exagérées. Il tient à signaler que les travaux sont, au contraire, menés tambour battant et que les entrepreneurs et les services de police s'ingénient à minimiser les inconvénients inhérents à la situation ».

Et ceci est fort heureux car dans le cas contraire une véritable catastrophe ne pourrait être évitée.

« La » France ou « le » France ?

Vieille querelle. Dans l'hebdomadaire « Carrefour », André Thérive y revenait récemment en ces termes :

« Un aimable correspondant de Saint-Avoid nous fait observer que la Marine nationale donne au navire le genre de son nom de baptême (symbole abstrait, patron historique, province, etc...) quel que soit le type de bâtiment : un cuirassé s'appelle toujours la « Bretagne »; un croiseur, la « Marseillaise »; un torpilleur, la « Trombe »; un escorteur, la « Surprise »; une corvette, le « Commandant-d'Estienne-d'Orves »; un dragueur, la « Clématite »; un sous-marin, la « Créole »; et on appelle toujours le fameux navire-école, la « Jeanne-d'Arc ».

L'usage populaire des pêcheurs concorde avec cet usage militaire; pour eux, un chalutier est toujours la « Marie-Jeanne », et une baleinière le « Saint-Jean-Baptiste ».

D'où il faut conclure que la grande marine de commerce pourrait, devrait régulariser ainsi le genre des noms propres donnés aux navires. Et elle s'y applique. Mais ce sont les terriens ignorants, la grosse majorité des sujets parlants qui débâtissent à la règle : »

Notons encore la remarque d'Albert Dauzat : La Seine, la Loire et la Garonne sont des fleuves (nom masculin). On ne dit pas pour cela : Le Seine, Le Loire, Le Garonne...

CALENDRIER TOURISTIQUE ET FOLKLORIQUE

SEPTEMBRE

- 1 BRUXELLES : 21 heures, Jeux de lumière et musique sur l'hôtel de ville. (Tous les samedis, dimanches et jours fériés jusqu'au 30 septembre.)
ELEWIJT : Exposition Rubens Diplome, jusqu'au 15 septembre.
- 2 HAL : Cortège historique de Notre-Dame. ETTERBEEK : Cortège folklorique et carnavalesque.
GRIMBERGEN : Tous les dimanches, concert de carillon.
- 8 ST-GILLES-LEZ-BRUXELLES : Exposition de sculpture de plein air.
- 9 VILVORDE : Cortège folklorique.
LOUVAIN : Festival des hommes nés la même année. — Procession de Notre-Dame du Siège avec partie historique se rapportant à « Fiere Margriet ».
- 10 GANSHOREN : Grand marché annuel.
- 15 WAVRE : Fêtes de Wallonie.
- 16 ANDERLECHT : Procession historique de Saint-Guidon.
- 29 HOEILAART : Fêtes annuelles de propagande du raisin belge.
- 30 NIVELLES : « Tour de Sainte-Gertrude ».

OCTOBRE

- 6-7 HOEILAART : Fêtes annuelles de propagande du raisin belge.
- 7 HAL : Grand tour de Notre-Dame de Hal.
GRIMBERGEN : et tous les dimanches : concert de Carillon.

- 15 FOREST (Place Saint-Denis et abords) : Exposition d'horticulture, fruits, légumes, matériel agricole.

NOVEMBRE

- 1 DIEST : Pèlerinage à la chapelle de « Tous les Saints ».
UCCLE : Hommage solennel aux victimes civiles et militaires des deux guerres. A 11 h cortège patriotique au cimetière de Verrewinkel.
- 3 BRUXELLES : Messe solennelle de Saint-Hubert et bénédiction de pain à l'église Notre-Dame du Sablon.
- 4 MONTAIGU : Procession aux Chandelles.
NIVELLES : Concours de mangeurs de « Tarte al'djote » (spécialité nivelloise).
TERVUREN : Fête de St-Hubert. Messe en plein air, bénédiction des chevaux et des chiens.
- 18 et 19 GANSHOREN : Fêtes de la Saint-Martin. — Cortège folklorique.

DECEMBRE

- 1 MEISE : Pèlerinage des forgerons et propriétaires de tracteurs à la chapelle St-Eloi (Hasseltberg).
- 24 DANS LES GRANDES ABBAYES : Messe de Minuit.
DANS LES GRANDS CENTRES : « Fées de Noël et illuminations ».

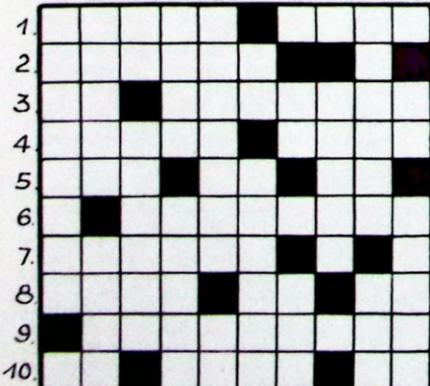
NOS MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 33

HORIZONTALEMENT.

1. Miraculeux, il fut à l'origine du sanctuaire de Montaigu. Ancien bourgmestre de Bruxelles. - 2. Nom d'une des maisons de la Grand-Place

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10.



de Bruxelles. - 3. Phonétiquement : prière. Village du Brabant, sur la Senne, où l'on trouve une église gothique, en grande partie rebâtie après 1914. - 4. Bourgmestre de Saint-Josse-ten-Noode, qui mourut victime de son patriotisme. Hameau brabançon près de Wezemaal. - 5. Période. Négation étrangère. Négation française. - 6. Hameau du Brabant très connu par sa plage. - 7. Village du Brabant d'où l'on jouit d'un coup d'œil reposant sur le Hageland et où l'on admire la belle petite chapelle de Notre-Dame (1661). - 8. Soutien. Note. Fin de verbe. - 9. Faubourg de Bruxelles. - 10. Possessif retourné. Transpirai. Dêvêtu.

VERTICALEMENT.

1. Belle église de Bruxelles. - 2. Commune du Brabant, non loin du château de Schiplaken. Adverbe. - 3. Deux voyelles. Village braban-

çon, près du château de Kruikenburg. - 4. Nuancer. Lois. - 5. Partie du talon d'une flèche. Patrie des frères Anguier. - 6. Phonétiquement : arme. Frottera d'huile consacrée. - 7. Voyelle doublée. Fleuve de Russie. - 8. Partie du corps. - 9. Ancienne commune du Brabant, réunie à Bruxelles en 1921. Un flamand. - 10. Deux lettres de Montaigu. Port sur la Baltique.

Pierre LAURENT.

SOLUTION

DU

PROBLEME

N° 32



« Guidon enfant ».
Le char véhiculant la famille du saint.

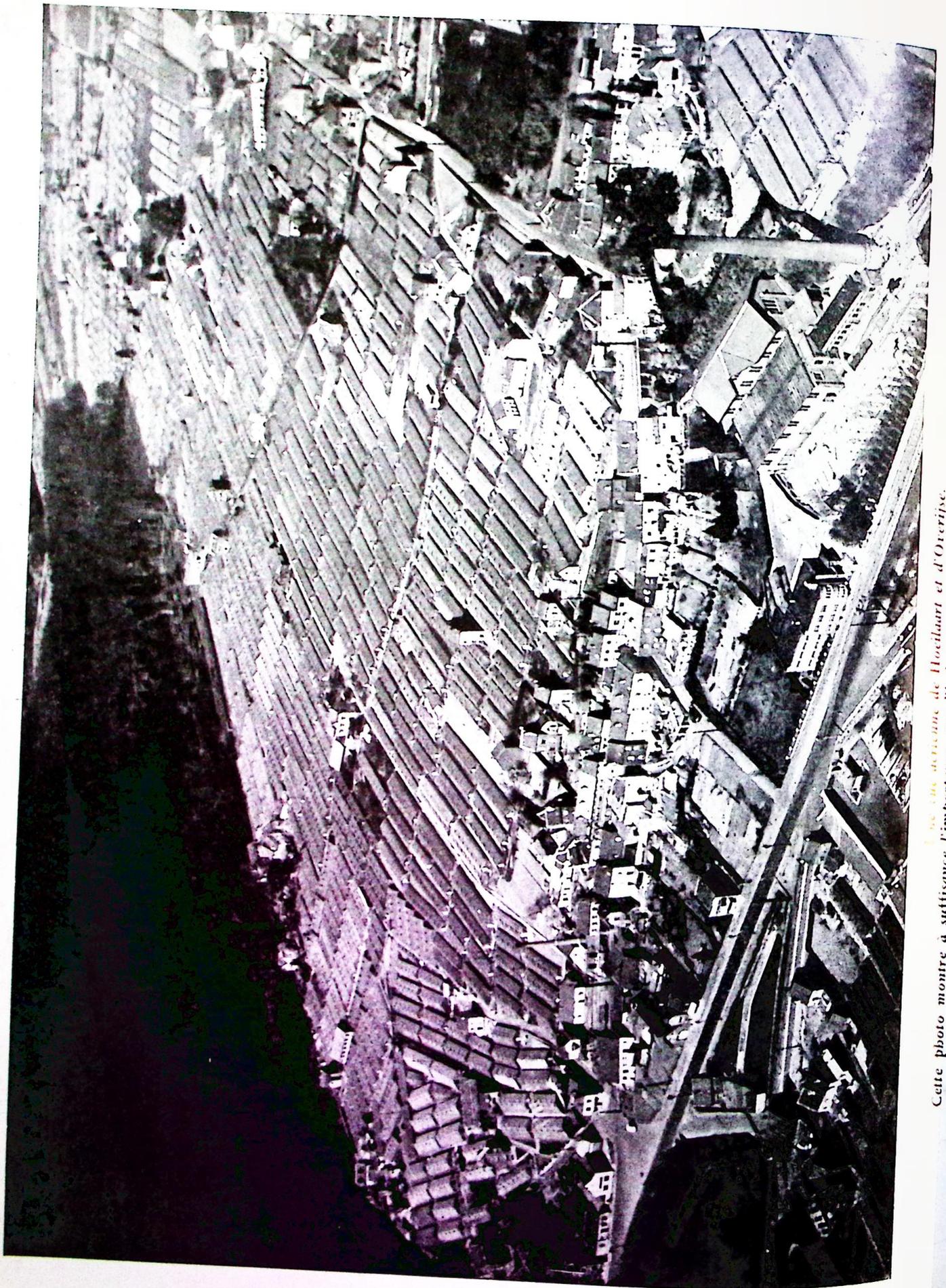
L'ancien chapitre d'Anderlecht est représenté par des membres de la Confrérie de Saint-Guidon.

LA PROCESSION HISTORIQUE DE SAINT-GUIDON A ANDERLECHT



se déroulera
le 16 septembre

Des membres de la Confrérie Saint-Guidon, ayant revêtu la toge bordée d'hermine, portent tour à tour la statue de leur patron.



Cette photo montre à suffisance l'importance que l'industrie du raisin représente pour l'économie brabançonne.
Celle photo montre à suffisance l'importance que l'industrie du raisin représente pour l'économie brabançonne.